

JOURNAL

HISTORIQUE

ET

LITTÉRAIRE

I. AOUT

1779.



A LUXEMBOURG,

Chez les Héritiers d'André Chevalier, vivant Im-
primeur de S. Maj. l'Impératrice-Reine Apost.

*Avec Privilège de Sa Maj. Imp. & Approba-
tion du Commissaire-Examineur.*

*Suite des Livres nouveaux qui se trouvent
chez l'Imprimeur de ce Journal.*

Confolation (la) du Chrétien dans les
différentes circonstances de la vie, par
Mr. l'abbé Roiffard. 2. vol. in-8°. *Liege*
1778.

Cours de Prônes à l'usage des Curés de la
campagne. 2 vol. in-8°. *Liege* 1778.

Cours de Rhétorique, ou introduction à l'é-
loquence de la chaire & du barreau. In-
8°. *Liege* 1779.

Histoire des révolutions de l'Empire ro-
main, pour servir de suite à celle des
révolutions de la République, par Mr.
Linguet. 2 vol. in-12. *Liege* 1777.

———— de la Moldavie & de la Vala-
chie. In-12. *Jaffy* 1777.

Henriade (la) de Mr. de Voltaire, par
Mr. de Caux de Cappevale. In-8°. Deux-
Ponts 1772.

*Disquisitio de tollendis Regularium exemp-
tionibus* In-8°.

Prickartz *Theologia moralis universa*. 8 vol.
in-12. *Col.*



JOURNAL
HISTORIQUE
ET
LITTÉRAIRE.

I. AOUT

1779.

NOUVELLES LITTÉRAIRES.

Apologie de l'état religieux, dans laquelle on prouve que les Ordres & les Congrégations régulières sont très-utiles à la société & à l'état &c. A Liege, chez Pinsmays. 1779. 1 vol. in-12. de 300 pages.

S Alvien, sçavant & pieux prêtre d'Afrique, observoit il y a 12 siècles, que le mépris ou la haine de l'état religieux croissoit à mesure que la religion déperissoit parmi les peuples, pour faire place à une altière & morgante

gante philosophie (a). Règle de proportion établie sur l'ordre naturel des choses, & sur l'incompatibilité de service de Dieu, comme dit l'Evangile, avec celui de Mammon. Car si la loi de Dieu est un joug inventé par les prêtres, si l'existence de cet Etre adorable, n'est qu'un préjugé aussi frivole qu'universel; quel cas peut-on faire des hommes qui ont eu la bonacité de renoncer à toutes les possessions de la terre, pour s'occuper du culte du Créateur, & se préparer la jouissance de l'immortalité? " C'est, dit l'auteur, la prétendue philosophie qui s'efforce de déshonorer & de détruire l'état religieux. Elle ne peut le souffrir, parce qu'il est un obstacle à l'exécution de ses projets. Elle a aussi contre le christianisme une haine profonde & implacable. Elle voudroit en effacer jusqu'aux traces, en abolir la mémoire. Elle n'oublie rien pour déshonorer ses ministres, pour exciter contre eux le mépris & la haine des peuples. Elle met sur leur compte la plupart des crimes & des malheurs qui ont troublé & souillé la terre. Elle les représente sans cesse comme des hommes plongés dans l'ignorance, dominés par les plus dangereux préjugés, comme des fanatiques ou des ambitieux, toujours appliqués à subjuguier les esprits par les terreurs de la superstition, toujours prêts à soutenir par la violence, leurs

(a) Voyez ce passage remarquable, dans le compte que j'ai rendu de l'Essai sur le Monastère, 15 Avril 1776, p. 552.

opinions ou leurs intérêts. Ses déclamations fé-
ditieuses, ses principes impies ont déjà perverti
une infinité de personnes de tout âge, de tout
sexé, de tout rang; & il est bien à craindre
que l'aversion & le mépris pour les ministres
de l'Eglise ne soit bientôt une disposition do-
minante & universelle dans la nation, ..

Mais en reconnoissant la haine aussi natu-
relle que pleinement constatée des philosophi-
stes contre l'état religieux, en faisant observer
dans presque tout le cours de cet ouvrage les
suïtes & les funestes conséquences des fureurs
de ce parti inquiet & puissant, il a la con-
solation de découvrir des sentimens diamétra-
lement opposés dans les Princes qui sont à la
tête des gouvernemens catholiques. En dimi-
nuant en quelques endroits le nombre des re-
ligieux multipliés au-delà de l'intention des
fondateurs ou des besoins des fideles, les Sou-
verains n'ont pas prétendu préparer leur anéan-
tissement. On voit au commencement de cette
Apologie un passage bien remarquable tiré d'un
édit de Louis XV, donné au mois de Mars
1768. *Nous avons, dit ce Monarque, la sa-
tisfaction de voir dans votre royaume un nom-
bre considérable de religieux offrir le spectacle
édifiant d'une vie régulière & laborieuse. . . .
Ils ne cessent de rendre à la société les ser-
vices les plus importants, par l'exemple de
leurs vertus, par la ferveur de leurs prieres,
par les travaux du ministère auxquels l'Egli-
se les a associés, &c.*

L'auteur examine ensuite les rapports que
les religieux vivant suivant l'esprit de leur in-

titut ; attachés à la priere , aimant la retraite , adonnés aux bonnes études , peuvent avoir avec les mœurs publiques. “ Y a-t-il rien de plus utile ou de plus nécessaire à une nation , que la pureté des mœurs ? Elles peuvent tenir lieu des loix & de tous les autres appuis : mais nulle autre ressource ne peut remplacer ce puissant ressort. Les mœurs sont pour un état , ce que le sang est pour le corps humain. Sont-elles essentiellement viciées : il ne faut plus s'attendre qu'à des accidens funestes , à des défordres , à des malheurs. Un royaume sans mœurs est un état perdu , ou sur le penchant de sa ruine. Ainsi , pour juger si telle institution est nécessaire ou inutile , salutaire ou nuisible à l'état , il faut voir quelle est son influence sur les mœurs publiques. Si elle est capable de les amollir & de les corrompre , elle est , par cela seul , & sans autre discussion , un fléau public qui doit attirer l'attention & réveiller le zèle du gouvernement. On ne doit rien oublier pour en délivrer promptement la société : telle est , par exemple , la nouvelle philosophie Mais si cette institution a sur les mœurs une influence heureuse , si ses bons effets sont manifestes , peut-on consentir à ne pas la conserver avec le plus grand soin ? Or si l'on s'applique à faire fleurir parmi les religieux le goût des bonnes études , l'amour de la retraite , & une partie au moins de leur première ferveur , on doit s'en promettre la plus favorable impression sur les mœurs publiques. Les monastères situés dans tous les lieux du royaume , seront comme un précieux levain

propre à échauffer & à élever toute la pâte. Leurs avis particuliers, leurs exhortations publiques, soutenues par leurs exemples & leurs prières, purifieront la masse de la nation de tant de vices qui la corrompent & la déshonorent : ils ramèneront parmi nous les vertus que l'impiété décrie & bannit, & desquelles néanmoins dépend la paix & la félicité des empires (a) „

Je ne sçais si tout le monde sentira également la justice & la force de cette observation ; mais pour moi, j'avoue que j'en suis tout pénétré, que je ne connois, que je ne sens rien de plus vrai. Non, il n'y a rien qui

faïsse

(a) Lorsqu'on examine pourquoi la population est en général plus grande dans les pays catholiques que dans les protestans ; p. ex. en France qu'en Angleterre, dans les Pays-Bas autrichiens qu'en Hollande, en Italie qu'en Suede &c ; pourquoi elle est déchuë depuis la réforme dans tous les pays qui l'ont embrassée, au point que la Suede autrefois si peuplée, n'a aujourd'hui que deux millions d'ames &c ; quand, dis-je, on essaie de résoudre cette question, on ne manque pas d'observer que le célibat ecclésiastique contribue infiniment à la population, en mettant des sœurs & des frères en état de se marier avec avantage, en empêchant de nombreuses familles, mais peu riches, d'embrasser un célibat involontaire &c : mais sans rien déroger à cette observation, dont je reconnois la solidité, j'ose assurer que la pompe & le spectacle de la religion, le nombre & les vertus des ministres des autels, en faisant une impression extrêmement avantageuse aux mœurs, maintiennent & nourrissent la population qui s'affoiblit toujours à mesure que le libertinage s'accroît.

faſſe une impreſſion plus vive ſur l'eſprit du peuple , qui ait une influence plus favorable aux mœurs publiques, que les maiſons religieuſes, où regnent la ſubordination, la charité, le contentement ; où les Chrétiens du ſiècle trouvent des lumières & des exemples ; où l'office de l'Egliſe ſe fait avec une décence & une pompe digne de Dieu, dans de beaux temples, dans leſquels ce grand Nom, invoqué avec reſpect, avec toute l'énergie des cantiques inſpirés & les charmes de l'harmonie, conſole les âmes pieuſes des blaſphèmes que les philoſophes accumulent contre lui dans toutes les plages de la terre où ils dogmatiſent impunément (a).

Je m'attends bien que tout cela paroîtra un peu fanatique ; mais j'ai la conſolation de partager cette humiliante qualité avec le grand Voltaire ; & qui ne ſe glorifieroit pas d'être aſſocié à un tel homme dans quelques circonſtances

(a) Cette ſeule conſidération ſuffit pour juſtifier l'exiſtence des monaſteres, & les rendre chers aux Chrétiens. Tandis que les enfans du ſiècle ſe liguent contre Dieu & ſes oracles, des hommes retirés du monde, ſe dévouent excluſivement à ſes louanges, chantent ſes grandeurs ſept fois par jour, & offrent le Sacrifice éternel avec toute la majeſté de la religion. La piété qui dépérit à vue d'œil & dont on n'apperçoit preſque plus de veſtige ſur la terre, ſubſiſte encore dans le ſein de ces paisibles retraites, & ſemble proteſter contre la proſcription générale que la philoſophie a décernée contre elle. C'eſt aſſurément ce que les amis de Dieu ne peuvent voir avec indifférence.

1. Août 1779:

477

stances que ce fût, excepté peut-être à son dernier repas*. Or Mr. de V, qui le croiroit? envisageoit les maisons religieuses, sur-tout celles où la vertu étoit alliée avec l'étude, d'une maniere tout aussi superstitieuse que moi. On en jugera par deux lettres adressées à Dom Calmet, qu'il me fera permis de transcrire ici. Elles n'ont pas été imprimées que je sache, sinon dans l'*Année littéraire**; il y a toute apparence qu'on ne les verra pas dans les *Œuvres complètes* du grand homme; les éditeurs ne paroissant pas d'humeur à les y insérer.

Je préfère, Monsieur, la retraite à la cour, & les grands hommes aux Rois. J'aurois la plus grande envie de venir passer quelques semaines avec vous & vos livres, il ne me faudroit qu'une cellule chaude; & pourvu que j'eusse du potage gras, un peu de mouton & des œufs, j'aimerois mieux cette heureuse & saine frugalité, qu'une chère royale. Enfin, Monsieur, je ne veux pas me reprocher d'avoir été si près de vous & de n'avoir point eu l'honneur de vous venir voir. Je veux m'instruire avec celui dont les livres m'ont formé, & aller puiser à la source. Je vous en demande la permission, je serai un de vos moines. Ce sera Paul qui ira visiter Antoine. Mandez-moi si vous voudrez bien me recevoir en solitaire. En ce cas je profiterai de la première occasion que je trouverai ici pour venir dans le séjour de la science & de la sagesse. J'ai l'honneur d'être avec une estime respectueuse, &c.

Lunéville le 16 Février 1748.

* 1. Juill.
1778, p. 383.
--- 1. Août
1778, p. 537.

* 1778. n.
36. p. 61. - -
En ce moment on me
montre la
premiere
dans le *Diét.*
anti-phil.
édit. de Pa-
ris 1775. t.
2. p. 271.

Autre au même, datée de Plombières le 16 Juillet 1755.

La lettre dont vous m'honorez, augmente mon regret d'avoir quitté votre respectable & charmante solitude, je trouvois chez vous bien plus de secours pour mon ame, que je n'en trouve à Plombières pour mon corps. Vos ouvrages & votre bibliotheque m'instruisoient plus que les eaux de Plombières ne me soulagent. On mene d'ailleurs ici une vie un peu tumultueuse, qui me fait chérir encore davantage cette heureuse tranquillité dont je jouissois avec vous.

Les vûes que porte l'auteur sur les moïens de maintenir ou de rétablir l'esprit de régularité parmi les religieux, de multiplier & de fortifier les vertus dans un champ particulièrement dévoué à leur culture, sont pleines de lumieres & de choses. Mais il me semble qu'entre les différentes observations qu'il fait sur cette matiere, entre différens moïens qu'il suggere pour assurer le but qu'il se propose, il y a un expédient tout simple pour conserver ou pour rétablir les religieux, sinon dans leur ancien état de ferveur & d'austérité, au moins dans un état de décence, de sagesse, de piété, de zele, assorti à la sainteté & à l'excellence de leur vocation. Cet expédient n'est pas le seul qui puisse procurer cet effet désirable, mais il est celui sans lequel les autres, quelque spécieux qu'ils puissent être, resteront dans une inutilité parfaite. Et quel est-il? Peut-on le demander quand on est instruit de l'influence fatale de la philosophie

irréligieuse sur l'état entier de la société? " On se plaint de toutes parts que les principes se perdent, que les vertus gravées dans le cœur de nos peres, ne sont plus que dans la bouche de leur indigne postérité; que la bonne foi, la probité, le désintéressement ont souffert dans tous les états des altérations considérables, ou ont même été remplacés par les vices contraires; que les liens de la société se relâchent de jour en jour; que l'égoïsme s'empare de toutes les âmes; que la dépravation des mœurs n'a plus de bornes: & l'on veut que les instituts religieux ne perdent rien de leur première intégrité au milieu de cette infection générale; qu'ils soient inaccessibles à l'activité de ces principes dévorans qui dénaturent tous les établissemens; qu'ils résistent au torrent qui emporte tout le corps politique; qu'ils conservent leur esprit, leur régularité, leur ferveur, & soient toujours les mêmes, tandis que tout, autour d'eux, s'altère, se dégrade, se corrompt! „

Je sçais que l'on ne peut fermer si exactement l'entrée des maisons à cette peste insinuante, qu'il n'en pénètre quelque souffle suffisant pour y laisser l'empreinte de sa malignité. Mais on peut rendre le mal beaucoup moindre qu'il n'est communément, & affoiblir ses effets au point que la sainteté de l'état monastique subsiste dans la généralité des individus qui le composent. J'ai connu des nonnes qui aux ouvrages de St. François de Sales, dont la lecture leur étoit prescrite par leurs règles, avoient substitué les ouvrages

d'Helvetius, de Voltaire, de Jean-Jacques. Il est aisé de s'imaginer dans quel état les têtes de ces pauvres filles furent réduites en très-peu de tems. Mais l'on se tromperoit beaucoup si on bornoit les funestes effets de ce genre de lecture au sexe foible qui admire & adopte tout ce qu'il lit ; les religieux s'en ressentent également, & ne donnent que trop de preuves de la révolution qui en est le fruit tout naturel. Ces regrets, ce désespoir dont plusieurs dans ces dernières années ont exposé l'effrayant tableau aux yeux des tribunaux, pour recouvrer une liberté dont ils avoient fait le sacrifice solennel aux pieds des autels ; ce retour plein de foiblesse & de lâcheté vers le monde qu'ils avoient dédaigné, font l'effet pur & simple de la philosophie. Car pourquoi dans d'autres tems, dans d'autres siècles, ces repentirs ont ils été si rares, & sont devenus aujourd'hui si communs ? pourquoi sous le pontificat du dernier Pape plus de 8000 religieux ont demandé à rentrer dans la licence du siècle qu'ils avoient abjurée, tandis qu'à peine on trouve quelques exemples d'une telle demande dans la longue suite des siècles antérieurs ?

Ce seroit encore une erreur bien fatale à la gloire de la vie monastique, de croire qu'il n'y a que les livres absolument mauvais & expressément défendus qui peuvent produire ces tragiques impressions. J'ose dire que les moins mauvais, sont les plus funestes. Ils n'ont point cet abord hideux que la vertu repousse sans peine, pour peu qu'il lui reste d'énergie. Un mal plus grand c'est cet amas de brochures, de séches diatribes, de journaux de tout genre,

où par une suite de l'inconféquence inféparable du libertinage d'esprit, il y a de bonnes choses entre plusieurs mauvaises; où sans ratifier les blasphêmes de la philosophie, on élève jusqu'aux nues les talens & les personnes de ses chefs; où sans approuver les principes de l'impieété, on applaudit à des conféquences plus ou moins éloignées; où sans attaquer directement le culte de Dieu, on mine sourdement ses autels en décrivant ses ministres, en flétrissant la dignité de leur état, en affoiblissant par degré le goût de la sainteté & de la vertu.

Voilà les ouvrages qui perdent les religieux par une impression très-légère dans les détails de ses causes, mais qui à force d'être répétée, acquiert une consistance & une profondeur, dont les meilleurs esprits, & les âmes les plus décidément vertueuses ne peuvent empêcher les effets ni éluder les conféquences. . . . Le moien de se complaire dans la continence, la retraite, la mortification, lorsque les grands principes qui avoient servi de base à des sacrifices multipliés, commencent à paroître des illusions? lorsque la haine, & le mépris plus redoutable encore que la haine, qui assiégent les monasteres au dehors, ont pénétré enfin dans l'intérieur & persuadé aux religieux qui se regardoient comme les *conci-toïens des Saints & les amis de Dieu*, qu'ils ne sont que des *gredins* avilis par la superstition & l'inertie? . . . Après cela les philosophes sont les premiers à crier contre le désordre des monasteres, à nous faire des portraits hideux du dégoût & du désespoir qui y germent dans le silence, ou qui éclatent au dehors par des

scandales. Lâches & détestables incendiaires, ils crient *au feu*, voyant l'édifice en proie aux flammes qu'ils ont eux-mêmes allumées.

L'auteur dans différens endroits de cette Apologie remarque que ce ne sont pas les seuls cloîtres que cette calamité dévaste; qu'elle donne à tout le corps politique des secousses qui menacent de l'anéantir. " Tous les principes s'alterent visiblement dans l'esprit des peuples. La foi s'éteint : l'impiété étend sur nos contrées son ombre mortelle. Les liens qui attachent les hommes à la religion & à la patrie, tombent les uns après les autres. On voit germer de toutes parts des systêmes hardis, des erreurs funestes. Les anciennes maximes sur la fidélité & la subordination sont méprisées comme une superstition & un reste de préjugés que la lumière de la philosophie est venue dissiper. La nation est, dans l'ordre moral & politique, comme un corps naturel à qui l'on a donné quelque funeste breuvage. Le poison circule dans les veines : il pénètre de jour en jour plus avant : il attaque déjà les principes même de la vie : il porte de toutes parts le ravage & la mort. Le mal est d'autant plus dangereux, qu'il est moins senti & moins connu. Le malade est tombé dans la stupeur. Mais sa constitution est vigoureuse, & le principe meurtrier qui assoupit aujourd'hui & jette les membres dans l'engourdissement, produira peut-être un jour des convulsions terribles. Dans cette fermentation générale, à quels malheurs ne devons-nous pas nous attendre ? „

" Les maximes de la nouvelle philosophie

font fausses sans doute & pernicieuses : mais il n'est pas moins vrai qu'elles sont accueillies avec empressement ; qu'elles aigrissent les esprits ; qu'elles les disposent à voir sans émotion les plus violentes entreprises contre les ministres de la religion, à les desirer même, à y applaudir d'avance, à souffrir impatiemment les délais. Quand une fois ces nouveaux systèmes auront perverti les différentes classes des citoyens, que la multitude dans tous les états sera animée de l'esprit qui transporte les fanatiques apôtres de la philosophie ; que deviendra dans ce royaume la religion avec ses ministres ? L'intervalle qui nous sépare de ce terme fatal, ne paroît pas considérable. Les anciens principes luttent encore, quoique foiblement, contre les funestes innovations de l'incrédulité ; mais les mesures que l'on prend pour affermir ceux-là, n'ont aucune proportion avec la chaleur & le zèle qui s'efforcent de faire prévaloir celles-ci. La digue s'entr'ouvre de toutes parts, & nous sommes menacés d'une inondation générale „

“ On s'endort dans une entière sécurité ; on voit sans inquiétude & sans effroi tous les principes se perdre ou se corrompre, l'irréligion, fière de ses succès, devenir de jour en jour plus entreprenante. Qu'on examine avec quelque attention le terme d'où nous sommes partis, il y a vingt-cinq ou trente ans, & celui où nous nous trouvons aujourd'hui. Cette comparaison est vraiment effrayante ; l'espace que nous avons parcouru est immense ; une impulsion secrète, formée par le concours de plusieurs causes, a visiblement déplacé le corps politique,

litique. Nous avançons à grands pas vers la liberté & la lumière, disent nos esprits forts ; nous courons vers l'abîme, disent les hommes sages & religieux ; si quelque ressource inattendue ne suspend le mouvement qui nous entraîne, nous tomberons jusqu'au fond du précipice ..

“ Dans tous les temps il y a eu des abus & des désordres ; mais on en gémissoit, on les avouoit du moins, on sentoit le besoin d'une réforme. On ne fuivoit pas toujours ce que la religion enseigne ou prescrit, mais on conservoit du respect pour elle. Les passions souilloient les mœurs, mais elles épargnoient les principes. Mais aujourd'hui le mal a bien fait d'autres progrès ; la règle elle même est attaquée, traitée de préjugé, méprisée comme un joug inutile. Un vil épicurésisme, déguisé sous des noms moins honteux, a remplacé dans la plupart des cœurs les principes de religion. Les âmes dépravées par l'incrédulité se resserrent dans le cercle étroit de l'intérêt personnel ; la probité s'écroule avec la religion ; les vertus sociales ne sont plus qu'un vain nom ; le zèle pour le bien public est devenu non-seulement rare, mais presque ridicule ; l'humanité que prêchent nos faux philosophes a éteint tout patriotisme. Ce n'est pas assez pour eux d'inspirer une entière indifférence pour l'état où la Providence nous a fait naître, & pour le Souverain qui le gouverne ; ils sement encore des principes de révolte ; ils ne voient dans les Rois que d'adroits usurpateurs, que la force seule a élevés sur le trône, & que la force aussi peut en faire descendre

endre. Ils répandent avec une activité incroyable ces dangereuses maximes, que c'est du peuple, & non de Dieu, que le Monarque tient son autorité; qu'il n'est que le serviteur & le mandataire de sa nation; qu'elle est en droit de lui demander compte de son administration; de révoquer une commission passagere; de punir par la destitution, non-seulement les prévarications, mais la seule négligence (a) de son représentant; de le chasser du trône, de transporter à un autre la couronne, suivant ses intérêts ou ses caprices,.

“ Si l'on continue à dissimuler les progrès & les ravages de l'incrédulité; si l'on souffre qu'elle renverse les maximes saintes qui érigeoient aux Souverains un trône inébranlable dans la conscience de leurs sujets; si on laisse germer dans les esprits naturellement amoureux de l'indépendance, des systèmes hardis & séditieux, il ne restera bientôt plus, pour contenir les peuples dans l'obéissance, d'autre frein que la force & la terreur. Mais la force, quand elle est seule, est la plus foible des barrières: c'est une digue qui ne suspend un moment le torrent, que pour donner lieu, quand elle est rompue, à de plus grands ravages & à une inondation plus générale. . . . *Il s'est élevé au milieu de nous, disoit,*

(a) Dictionnaire universel des Sciences, &c. ou Bibliothèque de l'Homme d'Etat & du Citoyen, Discours préliminaire, pages 36, 42, 43, 44; & tom. I. pages 113, 137, 152, 153; Ouvrage proposé par souscription par le sieur Panckoucke, dont les deux premiers tomes se distribuent.

il y a quelques années le ministère public (a), une secte impie & audacieuse ; elle a décoré sa fausse sagesse du nom de philosophie ; ses partisans se sont érigés en précepteurs du genre humain. D'une main ils ont tenté d'ébranler le trône, de l'autre ils ont voulu renverser les autels. Leur objet étoit d'éteindre la croïance, de faire prendre un autre cours aux esprits sur les institutions religieuses & civiles ; & la révolution s'est, pour ainsi dire, opérée. Les prosélytes se sont multipliés ; leurs maximes se sont répandues ; les royaumes ont senti chanceler leurs antiques fondemens : & les nations étonnées de trouver leurs principes anéantis, se sont demandé par quelle fatalité elles étoient devenues si différentes d'elles-mêmes. Ils se sont acharnés à détruire la foi, à corrompre l'innocence, à étouffer dans les ames tout sentiment de vertu. . . . Cette secte dangereuse a employé toutes les ressources ; & pour étendre la corruption, elle a empoisonné, pour ainsi dire, les sources publiques. Enfin la religion compte aujourd'hui presqu'autant d'ennemis déclarés que la littérature se glorifie d'avoir formé de prétendus philosophes : & le gouvernement doit trembler de tolérer dans son sein une secte ardente d'incrédules, qui semble ne chercher

(a) Réquisitoire de Mr. Séguier, avocat-général au parlement, toutes les chambres assemblées le 18. Août 1770.

qu'à soulever les peuples sous prétexte de les éclairer. . . . L'anarchie & l'indépendance sont le gouffre affreux où l'impiété cherche à précipiter les nations : & c'est sans doute pour remplir ce funeste projet, qu'elle s'occupe depuis long-tems à dénouer nœud à nœud tous les liens qui attachent l'homme à ses devoirs... Elle est convaincue d'être autant l'ennemie des peuples & des Rois, que de Dieu même „



Réflexions sur les progrès du paganisme parmi les Chrétiens modernes. Londres 1778.
I vol. in-8°.

PLus d'une fois j'ai eu occasion d'observer la renaissance du paganisme dans presque tous les genres *. L'harangueur le plus froid ne parle que d'autel, de temple, d'adoration, lorsqu'il s'agit de l'éloge de quelque grand seigneur ou de quelque littérateur à prétention. L'auteur de ce traité s'attache particulièrement à observer le goût païen dans la peinture, la sculpture, le jardinage & l'architecture. Mais une chose qu'il eût pu observer encore, & qui étoit digne de tout son zèle, c'est que les églises, même celles des Catholiques, commencent à prendre une forme qui contraste singulièrement avec l'architecture employée jusqu'ici aux sanctuaires des Chrétiens. Il n'y a pas long-tems que j'ai vû une de ces églises modelées sur le nouveau genre. Bâiment somptueux

mais dont l'aspect fait regretter les sommes qu'il a absorbées. Ornemens bizarres & déplacés, vases cinéraires & autres symboles du paganisme, goût antique ridiculement mêlé avec le moderne; peu de jour, sur-tout aux deux extrémités de la croisée (a), qui peuvent servir de caves; efforts pénibles pour anéantir toute apparence de voûte; des parquets dignes de l'imagination d'un enfant &c. Voilà ce qui distingue cette église qui tient quelque chose des anciens temples de Junon & de Bacchus, quelque chose des salles modernes d'*opéra*, & qui dans son ensemble ne ressemble à rien.

Je ne puis m'empêcher de dire à cette occasion quelque chose de l'architecture grecque & romaine, qu'on regarde comme le non plus outre, & qui sert de base aux opérations de ces novateurs. L'ancien goût étoit simple & noble, j'en conviens, mais l'imitation doit en être réglée. Je ne sçais si nos Rois seroient fort contens de leurs appartemens, s'ils étoient exactement les mêmes que ceux de L'Empereur Claude. Mais pour les églises, il y a encore bien d'autres réflexions à faire. La structure des temples étoit assortie à l'idée des dieux qu'on y invoquoit. Qu'un Bacchus fut honoré dans un réduit obscur & mesquin, cela est en ordre. Mais on auroit tort d'y prendre le

(a) Je me sers de ce terme pour exprimer la partie transversale d'une église. Mr. Daviler (*Dict. d'architecture*) l'emploie dans le même sens. Mr. Patte préfère de dire *bras de la croix*.

deffein des temples du Dieu vivant. Je m'attends bien que les protecteurs de ce nouveau systême, vont m'accabler par des raviffemens, des extases d'admiration à l'égard du Panthéon. Mais admirer n'est pas toujours raisonner. Le Panthéon est fans doute un édifice justement estimé par ses proportions, précieux par son antiquité, remarquable par l'abondance de jour qu'il reçoit par unë seule ouverture. Vainqueur de tant de siècles & de tant d'événemens destructifs, il peut être considéré comme un édifice unique dans le monde. Mais comparez-le à St. Pierre de Rome, à Ste. Justine de Padoue, à St. Ursé de Soleure, vous sentirez fans peine combien notre architecture, en fait de temples, est au-dessus de celle des Romains. Il n'est guere possible d'entrer dans St. Pierre fans être frappé au même moment, & de la majesté du temple, & de la sainte pompe de la religion chrétienne, & de la grandeur du Dieu qu'on adore dans ce vaste & superbe édifice. Dans le Panthéon vous ne sentez que le stérile respect de l'antiquité.

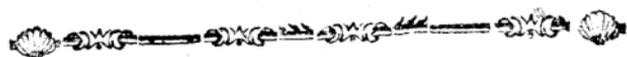
A cela ajoutez, que nos yeux sont faits à la forme des temples chrétiens, soit gothiques soit modernes. On ne peut entreprendre de rétablir le goût des temples anciens, fans rappeler l'idée d'un Jupiter, d'un Neptune, de cette foule de dieux impurs & méchans, & des abominations qui constituoient leur culte. Or ce n'est pas là l'idée qui doit se présenter à l'esprit du chrétien lorsqu'il adore l'Eternel. C'est pourquoi l'Eglise s'est éloignée avec tant de soin de tout ce qui tenoit aux modes païen-

nes, même par une simple apparence, ne voulant pas, même dans la structure des murs de ses temples, établir *une espece de rapport*, comme parle l'Apôtre, *entre Jesus Christ & Bélial*. Mais depuis que le christianisme s'éteint sous nos yeux, faut-il s'étonner si l'horreur de ce rapport s'affoiblit, au point de définir la demeure du vrai Dieu sur celle des monstrueux phantômes du Polythéisme ?

Une réflexion plus simple que tout cela, est que la décadence du goût doit naturellement se faire sentir dans l'architecture comme dans les autres sciences. Sous prétexte d'imiter les anciens, on fait des colifichets qui ne sont ni anciens ni modernes, qui aiant quelque chose de tous les genres, n'appartiennent à aucun, & serviront de monument à nos folies Après avoir dévasté l'histoire, la poésie, l'éloquence, &c, la destructive philosophie laissera sa meurtrière empreinte sur les murailles même & les pierres :

Mors etiã saxis, marmoribusque venit. Aufon.





Cours de rhétorique, ou introduction à l'éloquence de la chaire & du barreau. A l'usage des collèges. Par le F. P. L. S. Aug. préf. du coll. de Huy. A Liege, chez Anne-Catherine Bassompierre. 1779. 1 vol. de 216 pages.

L'Auteur annonce son ouvrage avec un ton si éloigné de la suffisance & de la pédanterie qui sont aujourd'hui de mode, qu'on en conceit d'abord une idée avantageuse. " En présentant, dit-il, ce petit ouvrage aux collègues, je suis bien éloigné de m'en dire le créateur : ce seroit me parer sottement des plumes que j'ai arrachées à plus de vingt rhéteurs tant anciens que modernes. Je ne m'attribue de ce livre que l'ensemble, le choix de quelques exemples & le développement de quelques préceptes „

Il est facile de juger par la lecture de l'ouvrage, qu'à ce ton de modestie l'auteur joint l'application, le discernement, & les connoissances nécessaires, pour enseigner à ses élèves l'art oratoire. Ce qui distingue cette nouvelle rhétorique, c'est le grand nombre d'exemples en prose & en vers, qui expriment les mouvemens oratoires d'une manière plus intelligible que tous les préceptes. Si l'auteur a préféré la langue françoise, quoiqu'elle ne soit pas regardée comme la langue des collèges, " ce n'est pas, dit-il, qu'à l'exemple des réformateurs

„ formateurs littéraires, je veuille dépriser la
 „ langue latine : au contraire je ne cesse de
 „ dire à nos écoliers qu'elle est une langue
 „ respectable par son grand âge, qu'elle a été
 „ la langue des héros qui ont assujetti l'uni-
 „ vers à leur empire, & que par un sort en-
 „ core plus glorieux, elle est devenue la lan-
 „ gue de la religion & des sciences. Tout mon
 „ dessein a été de me faire entendre d'un plus
 „ grand nombre „.

Je ne voudrois pas cependant que cette rai-
 son de préférer l'enseignement en langue fran-
 çoise fût généralement goûtée. Bientôt le latin,
 qui ne se ressent déjà que trop du système de
 ces *réformateurs*, seroit pour la jeunesse une
 langue absolument étrangère. Je souhaiterois
 aussi que l'auteur eût moins multiplié les cita-
 tions en vers. Je sçais que la poésie est égale-
 ment susceptible des figures oratoires, mais je
 crains que ce grand nombre d'exemples, ne
 contribue à nourrir le goût déjà trop répandu
 de cette éloquence guindée, de ce langage
 exalté & précieux, qui est venu remplacer la
 mâle & vigoureuse éloquence des Ciceron &
 des Bourdaloue.

Si quelque rhéteur chagrin & caustique s'a-
 visoit de critiquer cet ouvrage, il n'y auroit
 rien à ajouter à la réponse que l'auteur lui a
 faite d'avance. “ J'ai fait ce que j'ai pu, à la
 „ plus grande gloire de Dieu & pour la prof-
 „ périté du collège sur-tout, auquel j'ai con-
 „ sacré mes foibles services. Si quelqu'un veut
 „ me critiquer, je le prie de mettre plutôt
 „ lui-même une main plus habile à l'ouvrage:

„ dès qu'il s'agit de l'instruction de la jeu-
 „ nesse, le travail n'est indigne de personne, „



Dictionnaire universel de commerce. 10 volumes
 in-4^o.

Proposé par souscription.

C E Dictionnaire n'est pas celui de Savary réimprimé. Depuis que cet ouvrage a paru, le commerce de toute l'Europe a changé, si ce n'est dans toutes les parties, du moins dans le plus grand nombre; de manière qu'en suivant le dictionnaire de Savary on est exposé à se tromper souvent. Les rédacteurs de celui que nous annonçons, ont adopté le plan donné par l'abbé Morelet; mais quant au fond seulement, & non quant à la forme; ils ne feront rien imprimer que d'après les mémoires qui leur seront envoyés par les négocians, dont plusieurs instruits de leur projet, se sont déjà empressés à leur en envoyer.

A la tête de chaque volume, on donnera une carte. Aux articles des monnoies on trouvera une table de leur valeur relativement à toutes les nations; & il en fera de même des poids, des mesures & des aunages. Aux articles des principales villes de commerce, on trouvera les maisons de banque & de commerce, & le prix actuel des denrées, comparé aux prix qu'elles valoient anciennement. Tout ce qui a rapport à la jurisprudence du commerce sera traité. Aux articles *Affurance, Assureur, Lettre de change, &c.* on trouvera ce qui se décide dans les tribunaux des différentes nations, relativement à ces points.

On ne demande aux souscripteurs que de s'engager à prendre les volumes au fur & à mesure qu'ils paroîtront. Le prix de chaque volume sera de 6 flor. 5 sols 4 den. argent courant de Brabant, ou de 12 livres de France en feuilles, pris à Bruxelles, chez J. L. de Roubens, imprimeur-libraire, rue d'Assaut, chez lequel on souscrit,

ferit, ainsi que chez tous les principaux libraires de l'Europe. Ceux qui n'auront pas souscrit payeront chaque volume 15 liv.

Le même jour que j'ai reçu ce *prospectus*, on m'a adressé le suivant.

Prospectus d'une nouvelle édition du Dictionnaire universel de commerce, par Savary, en 9 volumes in 4°, à deux colonnes, proposée par souscription chez du Villard fils & Nouffer, imprimeurs-libraires, à Geneve, & pour laquelle on souscrit chez F. J. Desoer, imprimeur-libraire, à Liege & à Spa.

“ Il seroit inutile de faire un nouvel éloge de cet ouvrage intéressant. Sa rareté, malgré les diverses éditions qui s'en sont faites en très-grand nombre, en France, à Geneve & à Copenhague, prouve suffisamment son mérite, & combien son utilité est généralement reconnue ..

“ S'il restoit quelque chose à désirer en sa faveur, ce seroit sans doute qu'il fût plus portatif & par-là même plus aisé à manier; & c'est ce qui nous a fait préférer le format in-4°. pour l'édition que nous en avons commencée. Nous espérons qu'elle sera d'autant mieux accueillie du public, qu'elle réunira cet avantage avec celui d'être moins chere que les précédentes, quoique plus agréable, mieux exécutée, & plus considérable par un grand nombre d'ajonctions qui nous ont été fournies par de grands négocians, & sur-tout par le soin que nous avons pris, de la soumettre à la révision d'une personne autrefois dans le commerce & qui, depuis quelques années, uniquement appliquée à la littérature, s'est chargée de faire avec l'attention la plus scrupuleuse, la confrontation de tous les articles de Mr. Savary, avec les mêmes articles couchés dans la *grande Encyclopédie*, & fournis (à ce que l'on prétend) par des négocians de la plus haute capacité *..

Cet avertissement suffit pour faire fortement

souppçonner les rédacteurs d'avoir barbouillé le *Dictionnaire* de Savary (ouvrage estimable par des vues sûres & ratifiées par l'expérience), de toutes les idées philosophiques du jour ; idées aussi creuses par rapport à l'exécution que ridicules par le ton exalté qui les énonce. Défigurer les vieilles & bonnes choses, voilà notre talent & notre gloire.



*Lettre de Mr. l'abbé Ghesquiere à l'auteur
de ce Journal.*

Bruxelles, le 19 Juin 1779.

J'ai été fort surpris, Monsieur, de voir paroître dans le dernier volume du Journal de Liege (Esprit des Journaux), une lettre sur l'origine de l'imprimerie, que j'avois eu l'honneur d'adresser le 12 Août 1778 à Mr. l'abbé Turberville-Needham, directeur de l'académie impériale & royale de Bruxelles (a).

(a) Cette *Lettre sur l'origine de l'imprimerie* présente de grandes recherches, une critique honnête & modeste, un discernement sûr. En répandant des lumières sur l'histoire de l'imprimerie, l'auteur éclaircit un grand nombre d'autres articles dignes de l'attention des Sçavans. Pour moi qui n'aime point à avoir de différent avec les gens auxquels ce nom vient de droit, je les
pri

Comme je n'ai aucune relation, pas même indirecte, avec ces Journalistes, & que j'ignore leurs noms & leur demeure, je n'ai pu leur communiquer la lettre dont il s'agit; je ne sçais comment elle est tombée en leurs mains, & pourquoi ces Messieurs ont jugé à propos de la publier sans ma participation, & dans un tems si éloigné de sa date.

Sans vouloir faire des recherches à cet égard, je ne puis que désapprouver cette publication, & désavouer même la lettre, telle qu'elle a paru dans le dit Journal. J'y trouve les textes originaux, que j'ai rapportés, défigurés en plus d'un endroit; quelques notes, auxquelles je n'ai pu songer le 12 Août 1778; plusieurs fautes, auxquelles je n'au-

rois

prie de me pardonner la réflexion suivante :
 " A-t-on eu tant de raison de se disputer la gloire de cette invention? Est-elle réellement aussi importante, aussi utile qu'on la croit? Sommes-nous, depuis cette découverte, meilleurs chrétiens, meilleurs citoyens? Pour moi, je trouve que c'est l'époque des dernières hérésies & de la fausse philosophie. . . Est-il bien certain que les sciences en ont profité? On a fait quelques découvertes; mais ne les eût-on pas faites aussi bien sans la typographie, ainsi que tant d'autres qui ont précédé l'existence de cet art? Les erreurs n'ont-elles pas plus circulé que les vérités? Les connoissances humaines n'ont-elles pas perdu en profondeur ce qu'elles ont gagné en superficie? . . . L'art d'écrire s'est affoibli; & tel qu'il étoit alors, on peut dire qu'il s'est perdu. . . L'usage de copier perpétuoit la connoissance des originaux, aujourd'hui presque entièrement inconnus &c. ,,

rois pas fait grace, si j'avois eu la moindre part à l'impression. Enfin j'y vois un passage, qui à la vérité m'appartient, mais que je n'aurois pas manqué de rectifier, avant de permettre que mon écrit fût rendu public. Il y a quelque tems, que je suis informé, à n'en pouvoir plus douter, que le Boëce françois, imprimé à Bruges, chez Colard Mansion, n'est point de l'année 1457, mais de l'an 1477, & que la notice, qu'un littérateur, d'ailleurs fort habile, m'avoit donnée en 1773 de ce même Boëce existant chez les Célestins-lez-Louvain, est fautive dans une de ses dates. Mais il reste toujours vrai que, dès l'année 1477, les caractères mobiles & de fonte ne passaient plus à Bruges pour un secret merveilleux, comme je l'ai dit dans ma lettre.

Voici quelques fautes d'une moindre conséquence à corriger dans ma lettre, telle qu'on l'a imprimée à Liege : Pag. 236, lig. 1. en avoit eu exemplaire, lisez en avoit eu un exemplaire. — *ibid.* l. 23. moule, lisez moulé. — p. 237, l. 22. fût, lisez fut. — p. 239, l. 1. entreprît, lisez eût entrepris — p. 241, l. 11. MCCCCLXXVI, lisez MCCCCLXXVII. Et ajoutez cette note : " Le „ Boëce françois des Célestins-lez-Louvain, & „ celui de la cathédrale de Tournay portent „ l'an MCCCCLXXVII., — p. 242, l. 3 de la note, *voer bæcken*, lisez *voer boecken*. — p. 243. l. 9. ou magasin, lisez ou un magasin, — p. 245. l. 6. Boeckvercoopers, lisez Boeckvercoopers. — *ibid.* l. 9. Betaelen, lisez & cela malgré. — *ibid.* lig. dern. & cela malgré, lisez & cela d'abord malgré. — p. 247, l. 1. Boeckwrkoopers, lisez Boeckverkoopers. — *ibid.* l. 2. Boeckbinder, lisez Boeckbinders. — *ibid.* l. 27. *Saniffetques*, lisez *saniffatque*.

xiffetque. — p. 248, l. 26. *qu'en 1557, lisez que vers la fin de 1557.* — p. 252, l. 19. *très-simple, lisez comme très-simple.* — p. 255, l. 3. *heest, lisez heeft.* — *ibid.* l. 8. *pour autant, lisez autant.* — p. 256, l. 29. *savent trop bien, combien, lisez ne savent que trop, combien.* — Effacez toute la note, qui se trouve au bas des pages 256 & 257, non pas, parce qu'elle est fautive, mais parce qu'on pourroit s'en offenser. — p. 257, l. 15, *possédois, lisez possède.* — p. 258, l. 16. *se sont, lisez se soient.* — p. 259, l. 26. *xvii, lisez xvi.*



* 15. Mai
1779, p. 98.

L'Auteur des *Lettres hollandaises* * avertit qu'il publiera dans peu l'*Observateur françois à Amsterdam*, ou *Lettres sur l'état présent de la république des sept Provinces-unies, relativement à ses forces, à son commerce, à ses mœurs & à ses intérêts politiques, avec des notes & des remarques historiques, critiques & politiques de l'éditeur, ornées de cartes, de plans & d'estampes.*

Le premier volume paroîtra incessamment; on y trouvera une carte très-utile à ceux qui voudront voyager en Hollande.

Tout le monde sçait qu'il ne faut qu'une simple règle de proportion, pour déterminer la hauteur d'une tour par le moyen de son ombre, lorsqu'on peut avoir la facilité de la mesurer (a):
mais

(a) On plante perpendiculairement un bâton, dont la hauteur est connue : on mesure très-exactement la longueur de son ombre, ainsi que celle de l'ombre de la tour ; on dit ensuite par analogie, l'ombre du bâton est à la hauteur de ce dernier comme la longueur de l'ombre de la tour est à la hauteur que l'on cherche ; ce qui se trouve en multipliant

mais il n'en est pas de même lorsqu'un obstacle invincible, tel qu'un fossé rempli d'eau, ou un terrain escarpé rempli de broussailles, empêche d'en approcher; je crois donc que l'on me sçaura bon gré de rapporter ici un moyen très-simple pour résoudre ce problème.

On aura un bâton divisé en un très-grand nombre de parties égales, que l'on plantera dans le voisinage de la tour, le mieux à plomb qu'il sera possible, un jour que le soleil donnera sur la tour: on plantera ensuite deux petits piquets; sçavoir l'un à l'extrémité de l'ombre de la tour, & l'autre à l'extrémité de l'ombre du bâton. Cette opération étant faite, on attendra quelques heures & l'on répétera le même travail, c'est-à-dire que l'on plantera d'abord un nouveau piquet à l'extrémité de l'ombre de la tour, & un second piquet à l'extrémité de l'ombre du bâton. Cela étant fini, on mesurera exactement la distance qui se trouve entre les deux piquets plantés aux deux endroits où s'est terminée l'ombre de la tour, dans les deux tems différens, & la distance qui se rencontre entre les deux piquets plantés aux deux extrémités des deux projections de l'ombre du bâton sur le terrain.

On suppose que la première distance soit de vingt-six pieds, & la seconde de douze; & on fera cette simple analogie: Comme la distance qui se trouve entre les termes de deux ombres produites par le bâton, est à la hauteur de ce dernier; ainsi la distance renfermée entre les termes de deux ombres produites par la hauteur de la tour, est à cette même tour. Si le bâton a cinq pieds de haut, on dira: Douze font à cinq pieds comme vingt-quatre pieds sont à dix, qui est la hauteur cherchée.

pliant le second terme par le troisième, c'est-à-dire, le nombre de pieds & de pouces contenu dans la hauteur du bâton par celui de pieds & de pouces renfermés dans la longueur de l'ombre de la tour; & en divisant ce produit par le premier terme de la proportion, qui est la longueur de l'ombre du bâton, on aura la hauteur de la tour que l'on cherche.

J. L. de Boubers, imprimeur libraire à Bruxelles, distribue actuellement le 6^e. tome de l'*Encyclopédie de jurisprudence*. Ce volume qui est de 600 pages, contient les articles relatifs à l'étude du droit, depuis *Apostille* jusqu'à *Ascendant*. Comme j'ai parlé plusieurs fois de cet ouvrage *, je ne m'y arrêterai pas davantage.

* 1. Juin
1779, p. 185.

Le *Mois de Février* fait le mot de l'Énigme françoise ; & *Corbis* du Logogriphe latin.

U Ne triple prison me retient enfermé,
Dès le premier moment que je reçois la vie.
Il faut pour en sortir que ma mere asservie,
Passe sous le tranchant d'un homme bien armé.
Petit pendant ma vie, ainsi qu'en ma naissance,
La nature me donne une telle puissance
Que je puis produire un géant.
Il l'est à mon égard, quand il a reçu l'être :
Et quoiqu'il soit mon fils, par un retour changeant,
Chaque année en ses bras on croit me reconnoître.
Je blanchis dès mes premiers jours
Et noircis quand j'avance en âge.
Il faut que je le sois pour me mettre en usage ;
En vain auparavant on cherche mon secours,
M'arraehant des bras de mon pere
Étant encore caché dans le sein de ma mere.

L O G O G R I P H U S.

Optima semper ero fanis mortalibus esca;
At ne tolle caput, me canis unus amet.

NOUVELLES



NOUVELLES POLITIQUES.

TURQUIE.

CONSTANTINOPLE (le 10 Juin.) Le Sr. Thier, major au service de l'Impératrice de Russie, est arrivé ici le 25 Mai avec la ratification de l'acte d'accommodement entre S. M. Imp. & la Porte. Cet officier a remis, de la part de sa Souveraine, au comte de Saint-Priest, ambassadeur de France, les marques de l'Ordre de St. André, enrichies de brillans pour la valeur de 50 mille écus au lion, & trois lettres de change de 5 mille écus chacune, pour servir à l'achat d'une bague ou de quelque autre bijou : il a pareillement apporté pour Mad. la comtesse de St. Priest une bague ornée d'un gros brillant, qu'on évalue à 15 mille écus, & à Mr. de Stachieff, envoyé de l'Impératrice, la concession d'une terre, réversible à ses enfans, contenant mille païsans & produisant un revenu de 6 mille roubles par an.

Mustapha-Aga, Kiaja-Bey (lieutenant du Grand-Visir) a été déposé le 27 du mois dernier, & remplacé par le Teskangi (premier secretaire des requêtes).— On apprend que le Capitan-Bacha a continué assez heureusement sa marche jusqu'à Serrès en

Macedoine, où s'étant informé à son arrivée auprès de cette ville, si les provisions nécessaires pour son armée étoient prêtes, & aiant reçu une réponse négative, il avoit fait venir auprès de lui deux des principaux habitans pour leur demander compte de leur désobéissance, ceux-ci avoient eu la hardiesse de lui dire qu'ils avoient besoin de leurs bleds pour leurs propres troupes; ce qui avoit tellement fâché le Capitan-Bacha qu'il fit décapiter sur le champ ces deux rebelles. Cette exécution a occasionné un combat fort meurtrier entre les troupes du Capitan-Bacha & les rebelles; mais cependant l'avantage est resté du côté des premières. Vingt deux têtes de Serrès & 16 de Salonique ont été envoyées ici, où on les a exposées, suivant l'usage, à l'entrée du ferrail.

L'objet qui fixe l'attention du gouvernement, & dont il s'occupe aujourd'hui, c'est d'aviser aux moyens de réprimer le luxe prodigieux qui regne dans l'habillement des dames turques. En effet elles pouffent si loin la fureur de briller dans leurs vêtemens, que telle d'entr'elles ne craint pas de dépenser 300 piaîtres pour un jakas (espece de manteau qui se porte sur le terradgé, vêtement ordinaire) sur lesquels les dévotes font broder des sentences entieres de l'alcoran, tandis que d'autres moins scrupuleuses, le font couvrir de devises galantes & amoureuses. Mais, comme les plus sages ordonnances ne produisent aucun effet salutaire, lorsqu'on

néglige de veiller à leur exécution ; c'est le Grand-Vifir lui-même qui s'est chargé de vaquer au maintien de celle établie contre le luxe. A cet effet il parcourt les rues de la capitale, & lorsqu'il y rencontre quelque contrevenante aux ordres de S. H, il leur fait couper sans miséricorde, leurs robes sur le corps même ; & pour épouvanter & contenir ceux qui emploient leur ministère à la propagation du luxe, ce ministre condamna dernièrement à être pendu, un tailleur convaincu d'avoir donné à l'un de ces jakas plus de longueur que ne le permettoit l'ordonnance. Déjà même cette sentence étoit sur le point d'avoir sa pleine exécution, lorsque le Grand-Vifir cédant aux instances d'un des principaux négocians, qui intercèda pour le malheureux tailleur, fit un signe au bourreau, au moment où il étoit prêt d'attacher le patient à la potence, de le suspendre seulement par les aisselles, faveur inutile, puisque la fraieur seule de la mort, le fit expirer à l'instant même.

*Extrait d'une lettre de Raguse, du 30
Mai.*

“ Les nouvelles que nous avons de la Morée, cette malheureuse contrée, théâtre presque continuel de troubles & de massacres, n'annoncent que l'horreur & la désolation. D'un côté la flotte turque, aux ordres de Gazzi-Hassan, Capitan-Bacha, s'avance vers ce país ; de l'autre, il est me-

né d'être bientôt occupé par les troupes asiatiques qui étoient jusqu'ici cantonnées dans la Bulgarie, & qui sont sous le commandement d'Abdulah, Bacha d'Ismaël, ainsi que par d'autres corps européens, rassemblés par le Beglierbey de Romélie & par le Bezagde de Zetuni. Ces diverses troupes sont en pleine marche, partie vers Jamina, & le reste sur Lariffa, où doit se faire la réunion générale, d'une armée qui paroîtra bien formidable, s'il est vrai que le seul objet de la Porte soit de châtier & de soumettre les Albanois turcs (a) qui habitent

(a) On appelle Albanois târcs ou Arnauts, ceux qui habitent le continent, & généralement Dulcignotes ceux qui font des courses & des déprédations sur mer, pour les distinguer des Albanois chrétiens, & qui n'ont aucune part à cette révolte, & qui occupent avec les premiers, ou dans des cantons séparés, les deux considérables provinces de l'Albanie & de l'Epire qui portoient autrefois ce dernier nom, si célèbre dans l'histoire. Ces peuples, déjà fameux dès les tems les plus reculés, sont les mêmes qui sous les ordres de l'illustre Scanderberg, donnerent tant d'occupation au destructeur de l'empire grec; & qui ayant été vaincus après la mort de leur chef, ne furent cependant jamais soumis. On sçait que les Arnauts ont toujours été les troupes les plus belliqueuses dans les armées turques. A l'égard des Albanois chrétiens, ils descendent de ceux qui, dans les deux derniers siècles, servirent avec tant de gloire les Rois d'Espagne, sous leur célèbre général Giorgio Barta & autres chefs; qui ont servi si souvent & avec tant de réputation la république de Venise; & les mêmes enfin qui s'étant rangés en grand nombre

bitent la Morée. Ceux-ci, dont on fait monter le nombre à 20 mille, tous gens guerriers & déterminés, prennent en attendant des mesures pour se défendre jusqu'à la dernière extrémité. Mais pour n'être pas accablés par la cavalerie turque, ils ont abandonné les plaines & se sont retirés dans les montagnes, où il leur fera plus facile de se défendre. Tout est également en armes sur les confins de l'Albanie; les Monténégrins entr'autres se tiennent sur leurs gardes, de même que les Dulcignotes, parce que le bruit court que le Capitan-Bacha se propose de tourner aussi ses forces contre Dulcigno, & de détruire de fond en comble cette ville qui sert d'asyle aux pirates. Quoiqu'il en soit de la venue du grand-amiral turc dans la Mer-adriatique, ce qui paroît contraire à un des articles le plus essentiel du traité de Passarowitz de 1718, la république de Venise prend, à tout événement, des précautions pour mettre ses frontières & ses domaines à l'abri de toute surprise „

P. S. “ Un moment avant le départ de la barque courriere, nous recevons la nouvelle qu'une forte division de la flotte ottomane est déjà arrivée à Napoli de Romanie;

nombre sous les drapeaux russes, ont donné tant de preuves de leur bravoure dans la dernière guerre que la Russie a faite à la Porte dans nos contrées.

nie ; que les troupes qu'elle avoit à bord ont fait aussi-tôt une descente à quelques milles de cette dernière place ; mais qu'à peine elles avoient pris terre , qu'elles ont été attaquées par un corps de rebelles albanois , qui les ont battues , mises en fuite , leur ont tué une centaine d'hommes , en ont fait un plus grand nombre prisonnier , & leur ont enlevé tous leurs bagages. Après ce petit avantage , qui n'a fait qu'accroître l'audace des rebelles , ils ont dévasté , pillé & brûlé plusieurs villages & maisons de plaisance du Bacha de Napoli de Romanie ; & se sont postés de façon qu'ils ne laissent sortir personne de cette dernière ville „

R U S S I E.

PÉTERSBOURG (le 20 Juin.) La cour est déterminée à entretenir un ministre près du Sérénissime Electeur Palatin , & son choix est fixé sur le comte Iwan de Golowkin ; conseiller d'état. L'Impératrice a donné un édit , portant établissement d'une banque à Irkuzk en faveur de la Sibérie & autres endroits plus éloignés ; & un autre pour rappeler les déserteurs. — On apprend de Twer , de Novogorod , de Pleskow & autres villes de ces gouvernemens qu'on y a fait de grandes réjouissances pour la naissance du grand-Prince Constantin Pawlo-witsch.

Les trois Puissances septentrionales ont résolu d'exécuter chacune séparément & sans

concert formel les mesures, qu'elles jugeront propres & convenables pour maintenir la liberté de la navigation dans les mers voisines de leurs états. Le baron de Nolken, envoyé de Suede, a envoyé à Stockholm la réponse définitive, que notre cour lui avoit donnée, ainsi qu'au ministre danois, sur la communication qu'ils lui avoient faite de la part de leurs Souverains. Par cette réponse l'Impératrice persiste dans les principes & les moyens, qu'elle avoit proposés ci devant, déclarant qu'elle ne s'oppose point à ce que les deux cours fassent telles autres dispositions, qu'elles jugeront les plus propres aux circonstances. Il étoit en effet fort difficile de concilier les vûes de notre cour avec celles de Sa Maj. Danoise. Dans le mémoire où elle les expose, ainsi que les raisons qui la mettent dans l'impossibilité absolue d'embrasser le plan proposé par la Russie, elle allègue, " que ce plan differe essentiellement du contenu du mémoire, remis le 28 Septembre à Mr. de Sacken, & de la premiere proposition d'une convention, à conclure entre la Russie & le Dannemarck, à l'effet de protéger d'un commun accord la sûreté des côtes des trois roïaumes & le commerce de leurs sujets respectifs; vû que le dit plan n'a point pour objet principal la sûreté de la navigation & du pavillon des Puissances contractantes & de leurs sujets, mais en général celle des vaisseaux de toutes les nations; que d'ailleurs l'on n'y suppose point une uniformité de mesures, en voulant que les

croisieres des escadres respectives soient séparées, & ne s'étendent qu'aux parages directement voisins des côtes de leurs états respectifs; & qu'on y exige du Dannemarck, qu'il éloigne de la Mer du nord tous les corsaires, de quelque nation qu'ils soient, „ Les principaux motifs, qui ne permettent point au Roi de Dannemarck de donner les mains à ces mesures, sont : “ I. l'impossibilité de les exécuter, vû que l'étendue de la Mer septentrionale ne permet point de juger de la destination des vaisseaux, qui y naviguent depuis le cap Nord jusqu'à Archangel, & qu'il est impraticable de la reconnoître. II. Le manque de raisons justificatives envers les Puissances belligérantes, attendu que la cour de Dannemarck se croit bien en droit de protéger ses propres vaisseaux & ceux de toute autre Puissance neutre, qui a déclaré suivre les mêmes principes qu'elle; mais qu'elle ne peut nullement (sans contrevenir aux traités les plus solennels, qui subsistent entre elle & les dites Puissances belligérantes) se charger de défendre le pavillon de l'une contre l'autre, ni ceux des autres nations neutres contre elles. III. La contrariété qu'il y auroit entre cette conduite & la déclaration, que S. M. Danoise a faite plus d'une fois, qu'elle continueroit de traiter & de recevoir les armateurs tant françois qu'anglois & leurs prises dans les ports de la Mer du Nord de la même manière que dans les guerres précédentes; de sorte qu'il est impossible, que ses ministres

aux cours de Versailles & de Londres y fassent une déclaration uniforme à celle de la Russie, ni que cette Puissance-ci fasse mention dans la sienne des côtes & des sujets du Dannemarck ,.

Cependant, malgré des inconvéniens aussi graves, " S. M. Danoise (est-il dit dans le même mémoire) désirant de procéder dans cette affaire conformément au système de tout son regne, & de donner à l'Impératrice une nouvelle preuve de l'amitié, dont elle fait profession à son égard, a réfléchi mûrement sur les moïens les plus propres, qui lui restoient pour se conformer autant que possible aux intentions de cette Souveraine, & combiner ses propres dispositions avec celles de la Russie. Dans cette vûe elle ordonnera à quelques uns de ses vaisseaux de guerre de croiser sur les côtes de tous ses états dans la Mer septentrionale & de se porter jusqu'au cap Nord, pour y prêter la main à la croisiere établie depuis le cap par S. M. Impériale; chargeant en même tems le commandant de ses vaisseaux de défendre les côtes qui appartiennent à la Russie, & les vaisseaux des sujets de cet empire, de la même maniere que les vaisseaux danois, dans toutes les mers septentrionales, sans permettre qu'on les insulte ni les inquiete sous quelque prétexte que ce soit; d'exiger même satisfaction de tous les excès, qui se commettoient envers eux, sans demander à cet égard aucune réciprocité, quoique Sa Maj. Danoise ose l'espérer de l'amitié de l'Impératrice, à l'équité & aux lumieres de

laquelle elle s'en rapporte entièrement, pour régler définitivement cet objet „.

Le prince Démétrius de Gallitzin a écrit à l'académie impériale une lettre, par laquelle il lui fait part d'un nouveau phénomène d'électricité. Il y dit, que de huit œufs couvés pendant neuf jours, il en avoit pris quatre qu'il avoit électrisés chaque jour une demi-heure; qu'après cette expérience continuée pendant 12 jours, il étoit sorti de ces œufs quatre poussins tout noirs, tandis que les autres n'avoient pu éclore qu'au bout de 20 jours & se trouvoient tout blancs. Quelques expériences semblent prouver que l'électricité contribue au développement d'un germe & accélère la transpiration; mais on étoit bien éloigné de soupçonner qu'elle fût capable de développer le fœtus à travers une coque d'œuf. L'expérience répétée par plusieurs curieux n'a pas réussi.

P O L O G N E.

VARSOVIE (le 28 Juin.) Les comtes Oxenstierne & Sparre, seigneurs suédois, ont eu ces jours-ci l'honneur d'être admis à la table du Roi au château d'Ujazdow.— Mr. le baron de Rewitzky, ministre de L. M. I, va s'absenter d'ici pour quelque tems par congé de sa cour.

Mr. Blanchet, ministre de Prusse, a remis au conseil-permanent une note, par laquelle il se plaint de ce qu'un hussar des armées du Roi son maître a été maltraité

par un gentilhomme polonois , pour n'avoir pas voulu paier au passage d'un pont ; l'affaire n'est pas encore finie , mais on lui a promis la satisfaction qu'il désire , quoique le hussar étranger ait été dans le cas de paier. — Mr. Axt , qu'on attend d'un jour à l'autre & qui vient relever ce ministre , pourra la finir. Mr. Romanus , général des troupes russes en Pologne , aiant fait l'acquisition d'un terrain près d'Ujazdow , nos politiques en veulent conclure qu'il pourroit encore y rester long-tems.

E S P A G N E.

MADRID (*le 20 Juin.*) Des préparatifs immenses , longs & coûteux , nous annonçoient depuis long-tems que le ministère vouloit prévenir les inconvéniens de la dernière guerre , & ne pas attendre que les Anglois eussent fatigué notre allié naturel. Il a été expédié au marquis d'Almodavar un ordre de faire une déclaration de guerre à l'Angleterre. Notre grande flotte n'étoit pas encore , il est vrai , partie le 8 de la baie de Cadix ; mais elle n'y étoit retenue que par les vents contraires , & l'escadre du Ferrol est allée déjà se joindre à la flotte françoise. Il a été envoyé ordre dans tous les départemens de la marine d'armer tout de suite tous les bâtimens de guerre qui s'y trouvent , & de les tenir prêts à mettre à la voile au premier signal. Enfin il a été défendu d'admettre dans nos ports aucune prise amenée par des navires anglois.

Le brigadier de marine don François de Cisneros est passé en toute diligence de Cadix à Carthagene, pour y prendre le commandement d'une escadre, composée de 2 vaisseaux de ligne, le Saint-Jean-Baptiste & le Saint-Janvier, de 2 bombardes, de 4 galiotes & de 4 chebecs, que don Araoz a ramenés dans ce port. Cette escadre est destinée à croiser devant les ports d'Afrique, dont les états nouvellement alliés de nos ennemis, pourroient troubler notre commerce dans la Méditerranée : cette escadre prend pour quatre mois de vivres.

Les vaisseaux la Malaguena & la Notre-Dame du Rosaire, venant de la Vera-Cruz, sont entrés le 9 de ce mois dans le port de Cadix avec un chargement de 997,732 écus forts en or & en argent; 6439 arobes & deux livres de cochenille; 1482 arobes de graines; 1779 d'anis; 28 millares de vanille; 1508 arobes de jalap; 624 de poudre d'ellebore; 4840 cuirs tannés; 1760 coudées de bois de cèdre & autres marchandises : le tout évalué à 1,715,823 écus forts.

La hourque du Roi la Spécieuse, chargée de bois de Cumana, entrée dans le même port, rapporte qu'étant près des Bermudes, un corsaire anglois la visita, & ensuite deux frégates de 18 & de 20 canons; que près des Terceres elle fut visitée par la frégate l'Abante, capitaine don Antoine Ecoissois, qui lui a enlevé tous ses papiers, à l'exception de son registre qui étoit caché. Il vient

a'entrer aussi un vaisseau américain, dont on ne sçait pas encore le nom.

P O R T U G A L.

LISBONNE (*le 15 Juin.*) La procession solennelle de pénitence que la Reine avoit fixée au 28 du mois dernier en réparation de la profanation commise en l'église de Palmella, s'est faite au dit jour avec une grande pompe & un nombreux cortège de personnes de tout rang. L. M, ainsi que la famille roïale & toute la cour en deuil, ont accompagné cette procession, & le jour suivant assistèrent à une Messe qui fut chantée dans la patriarchale. Le même jour, le cardinal-patriarche fut sacré par le nonce du Saint-Siège. L. M. & la famille roïale se trouverent encore à cette cérémonie avec toute la cour.

On continue de faire toutes les recherches possibles pour découvrir les chefs d'une troupe de brigands qui infestent ce roïaume : il se passe peu de jours que l'on n'entende parler de quelque vol ou de quelque meurtre qu'ils ont fait. Sa Majesté a ordonné de tirer sur nos frontieres un cordon, qui sera formé par les régimens de province. Il a été expédié des couriers à Madrid pour requérir le Roi Catholique d'en faire autant sur ses frontieres. Enfin on doit faire subir ces jours-ci les supplices les plus rigoureux à ceux de ces bandits qui ont été arrêtés ; & le cardinal d'Acunha, en sa qualité de

grand - inquisiteur , a fulminé l'excommuni-
cation contre tous ceux qui , aiant connois-
sance des auteurs du saerilége commis à Pal-
mella , ne les dénonceroient pas au-plutôt.

Le 21 du mois dernier , il est entré dans
le Tage un vaisseau venant d'Asie & 6 na-
vires de l'Amérique - septentrionale. Leurs
cargaïsons sont considérables. Le premier a
apporté de la porcelaine de la Chine , des
étoffes peintes dans le dernier goût , & qui
imitent parfaitement le satin. Les autres ont
amené du coton , du riz , du cacao & de
l'huile de poisson pour le compte de la com-
pagnie , & pour celui des particuliers 60
mille caïsses de cacao , 20 mille balles de
coton & du café de Moka.

D A N N E M A R C K .

COPPENHAGUE (le 30 Juin.) Le ba-
ron de Rosencrone , envoié du Roi de
Prusse en cette cour , est revenu de Berlin ,
& Mr. le chambellan de Bertough , notre
résident en Pologne , est arrivé de Varsovie.
Le 27 il est parti du Sund 90 vaisseaux ,
au nombre desquels se trouvent l'escadre sué-
doise , & dix navires anglois qui ont fait
voile pour la Mer du nord. Il y a encore
aujourd'hui dans le Sund 70 navires anglois ,
avec une frégate de leur nation , qui doit
les escorter.

L'inoculation des bêtes à cornes a succédé
dans ce roïaume à celle des moutons *. Elle
se fait par-tout avec la plus grande ardeur ,

* 15 Mai
1779, page
144.

& on se flatte qu'elle garantira ces animaux utiles de tout genre de maladies (a).

ANGLÈTÈRE.

LONDRES (le 10 Juillet.) Il vient d'arriver un changement assez considérable dans quelques places du gouvernement. Mr. Wedderburne, procureur-général, a donné le 2 Juillet sa démission, pour succéder, à ce que l'on croit, à la place de secrétaire d'état, vacante par la mort du comte de Suffolk : l'on assure que le comte Gower, appuié des seigneurs connus sous le nom du parti de Bedford, l'avoit désirée pour le comte de Carlisle, son gendre, tandis que mylord Mansfield & ses adhérens tâchoient de la faire tomber au vicomte Stormont : mais la recommandation de mylord North a prévalu enfin, dit-on, en faveur de Mr. Wedderburne. Pour dédommager mylord Carlisle, il succédera, ajoute-t-on, au comte Talbot, grand-maître de la maison du Roi, qui se retire avec une pension ; & il sera remplacé, comme trésorier de la maison de S. M, par le lord Charles Spencer : la place, que celui-ci occupoit au bureau de l'amirauté, a été

(a) D'où il faut conclure que non-seulement l'inoculation préservera la race humaine de la petite-vérole, mais encore de toutes les maladies possibles. Peut-être est-elle cette médecine universelle, si long-tems & si inutilement recherchée.

donnée à sir Richard Worley ; & celle , qu'avoit ce dernier à la table du Tapis-vert (chargée de la direction de la maison du Roi) , passe à Mr. Bamber Gascoyne , auquel Mr. Edouard Gibbon , auteur d'un ouvrage sur la république romaine , succede en qualité d'un des commissaires du commerce. Le docteur Yorke , frere du comte de Hardwicke , a été transféré de l'évêché de Saint-David à celui de Gloucester , vacant par la mort du docteur Warburton ; & le siége , qu'il occupoit , a été conféré au docteur Warren.

Au milieu de nos divisions politiques , l'esprit public se ranime par le danger qu'on croit nous menacer. Les récompenses , que la compagnie des Indes promet à ceux qui s'enrôlent volontairement dans la marine du Roi , font de 3 guinées aux premiers deux-mille matelots experts ; de 2 guinées aux premiers deux-mille matelots ordinaires ; & d'une guinée & demie aux premiers deux-mille gens de terre qui s'offriront. La ville de Liverpool , au nom de laquelle Mr. Bamber Gascoyne présenta le 2 au Roi une adresse relative aux circonstances actuelles , a pareillement assigné dix guinées à chaque matelot expert , & cinq guinées à chaque matelot ordinaire , qui s'enrôlera chez elle pour le service du Roi. Les villes de Bath , de Kingston - sur - Hull , d'Exeter , d'Yarmouth , d'Edimbourg &c , ont suivi cet exemple , en offrant des gratifications plus ou moins grandes pour le même objet. Le maire
de

de la ville de Bristol convoqua le 26 la corporation, pour lui proposer de présenter au Roi une adresse sur la conjoncture présente; mais, tous les membres Whigs s'étant retirés, les autres ne se trouverent point en nombre suffisant pour prendre une résolution de cette nature. Cependant les marchands de la même ville, aiant depuis tenu une assemblée, ont arrêté de présenter une adresse en leur nom particulier, & d'ouvrir une souscription pour équiper des bâtimens, qui serviront à la protection de leur propre commerce. La ville de Westminster en a ouvert une autre pour la levée d'un régiment à ses dépens. Le Roi aiant agréé la même offre, que lui a faite le duc de Rutland, ce seigneur prit le 2 congé de S. M., & partit le lendemain pour aller effectuer sa levée. Il n'y a que le comte de Derby, neveu du général Burgoyne, dont S. M. n'ait pas accepté les services en cette occasion. Mr. Thomas Lister levera trois compagnies de chevaux-légers dans les comtés d'York & de Lancafter.

Le Roi a rendu une ordonnance pour rappeler tous les matelots sujets de la couronne britannique, qui étoient passés au service étranger; & l'on assure que notre cour a fait déclarer aux ministres de Naples & de Genes, que certaines démarches dont on s'apperçoit dans les états de leurs Souverains, les feroient considérer comme ennemis de l'Angleterre. — S. M. vient de rendre en son conseil une ordonnance qui

régle la distribution proportionnelle entre les officiers & les équipages des vaisseaux de guerre & armateurs, du produit des captures qu'on fera sur les Espagnols pendant qu'on sera en guerre.

Voici la traduction du discours que le Roi adressa aux deux Chambres du parlement, le 3 Juillet 1779, lors de la clôture de la séance actuelle.

Mylords & Messieurs,

Les services multipliés & essentiels que vous m'avez rendus ainsi qu'à votre païs durant le cours de votre longue assiduité en parlement, demandent mes plus sincères remerciemens.

J'ai vu avec une entière approbation le zèle que vous avez manifesté pour le soutien & la continuation de la guerre juste & nécessaire dans laquelle je suis engagé, & je ne suis pas moins sensible à votre attention pour l'état présent de mon royaume d'Irlande: mon affection paternelle pour tout mon peuple me rend sincèrement inquiet pour le bonheur & la prospérité de toutes les parties de ma domination.

Jusqu'à présent les événemens de guerre n'ont pas donné raison à la cour de France de triompher des conséquences de son injustice & violation de la foi publique; & j'espère que par une vive & heureuse opération des forces que vous avez mises entre mes mains, cette ambitieuse Puissance sera réduite à souhaiter de n'avoir pas, sans provocation

où sujet de plaintes, insulté l'honneur & usurpé les droits de ma couronne.

Je vous ai déjà informé de la démarche hostile qui a été dernièrement faite par la cour d'Espagne. Quelque coulcur que l'on puisse entreprendre de donner à cet injuste procédé, je sçais bien que je n'ai rien à me reprocher : aussi il en est résulté les démonstrations les plus éclatantes de la loïauté & affection de mon parlement envers ma personne & le gouvernement, pour lesquelles je vous réitere mes remerciemens les plus ardens ; & je considère comme un heureux présage du succès de mes armes, que le surcroît de difficultés serve seulement à augmenter le courage & la constance de la nation, & à encourager & unir mon peuple pour la défense de son païs, & de toutes les choses qui lui sont cheres. La saison avancée de l'année demande que je vous accorde quelque éloignement des affaires publiques, & je le fais avec la moindre répugnance, puisque, en vertu des pouvoirs dont je suis revêtu par la loi, je puis avoir l'aide de vos conseils & assistance dans quinze jours, en cas que quelque événement m'oblige de vous assembler avant le tems ordinaire.

Messieurs de la Chambre des Communes,

Les diverses & grandes opérations de la guerre ont inévitablement occasionné des dépenses extraordinaïres, & augmenté le fardeau des impôts sur mon fidele & bien-aimé peuple ; ce qui me donne les plus sinceres regrets : je ne puis assez vous remercier de la confiance que vous mettez en moi.

Et de la bonne volonté & du zèle public avec lesquels vous avez accordé les grands subsides pour l'année courante.

Mylords & Messieurs,

Il est impossible de parler de la continuation de la rébellion dans l'Amérique-septentrionale sans le chagrin le plus profond; mais nous avons donné de telles preuves indubitables de notre sincère disposition à mettre une fin à ces troubles, que je dois encore espérer que les malicieux projets des ennemis de la Grande-Bretagne ne prévaudront pas longtemps contre l'intérêt évident de ces malheureuses provinces, & qu'elles ne persisteront pas aveuglément à préférer une liaison dangereuse & qui n'est pas naturelle avec une Puissance étrangère à la paix & à la réunion avec la mere-patrie.

Ensuite le chancelier, par ordre du Roi, prorogea le parlement au 5 Août prochain.

Dans une assemblée générale, que la compagnie des Indes tint le 30 Juin, elle approuva la déclaration d'un dividende de 4 pour cent pour la demi-année, arrêtée dans son assemblée du 23 Juin, ainsi que les autres résolutions prises ce jour-là, en conséquence desquelles le chevalier Guillaume James, président, & Mr. Guillaume Devaynes, vice-président de la direction, présenterent au Roi le 2 Juillet une adresse conçue en ces termes :

Nous les fideles sujets de Votre Majesté, la compagnie-unie des marchands d'Angleterre, commerçant aux Indes-orientales, demandons la permission, dans ce tems d'alarme générale, d'exprimer nos sentimens de zèle & d'affection envers la personne de V. M., & son gouvernement. Dans un moment où l'on menace notre commerce de ruine, & où une insulte contre cette isle paroit

1. Août 1779.

521

possible, c'est le devoir de tous les sujets de Votre Majesté, mais particulièrement des grandes sociétés commerçantes, de déployer les meilleurs moyens qu'elles ont pour renforcer cette défense importante & constitutionnelle, la puissance navale de ces royaumes; laquelle, à ce que nous nous assurons, sera supérieure sur les forces combinées de la Maison de Bourbon en Europe, malgré les différens services requis dans des parties lointaines de l'empire. Comme un petit témoignage de notre vif desir d'avancer cet intérêt essentiel de notre patrie par un secours immédiat d'hommes, nous avons offert des gratifications à ceux qui s'engageront volontairement à servir sur la flotte de Sa Majesté; & en même tems, afin que nous puissions contribuer de notre aide à sa force future, nous avons résolu de faire construire, à nos propres frais & avec toute la célérité possible, trois vaisseaux de guerre de 74 canons avec leurs mâts & leurs vergues, & nous prions Votre Majesté de les accepter gracieusement dès qu'ils seront achevés.

Quel que soit le jugement que la postérité pourra porter de la malheureuse contestation avec nos co-sujets en Amérique, il ne sçauroit se former qu'un seul sentiment concernant la conduite de ces Puissances, qui, prétextant des torts, lesquels n'ont jamais existé, & affectant le patronage des droits, qu'elles ne sentent ni n'entendent, ne peuvent avoir qu'un seul but; celui de satisfaire leur propre ambition au milieu des embarras de l'empire britannique. Le succès, qui pallie quelquefois l'injustice, n'a pas accompagné jusqu'ici leurs armes. Nous avons vu les ennemis de Votre Majesté chassés des Indes; nous avons vu leur commerce presqu'entièrement détruit par les efforts animés des sujets de Votre Majesté en Europe & en Amérique; & nous nous assurons que la vigueur de nos compatriotes sera proportionnée à chaque nouveau danger. Que ceux qui ont conspiré la ruine de la Grande-Bretagne, vantent le nombre de leurs peuples, de leurs flottes, de leurs armées! Ils ne sçavent pas apprécier l'énergie d'une nation libre, unie par l'affection & ardente à la défense de ses droits les plus chers.

énergie qui , à ce que nous osons espérer , parviendra enfin , sous la bénédiction de la Providence , à faire échouer les desseins perfides de tous les ennemis de Votre Majesté.

Le 2 au matin , il arriva un exprès de l'amiral Hardy ; il a apporté la nouvelle , que la frégate l'Embuscade , de 32 canons , s'est emparée le 23 Juin de la corvette l'Hélène , de 14 canons , que les François avoient ci-devant prise sur nous : l'on a appris , par son moien , qu'une division de 8 vaisseaux de ligne & de quelques frégates avoit reçu le 4 Juin l'ordre de mettre à la rade du Ferrol ; & que le 12 elle avoit joint le comte d'Orvilliers à la hauteur de ce port. Quoique par cette réunion la flotte combinée soit de beaucoup supérieure à celle du chevalier Hardy , cet amiral , continuant sa croisière à la hauteur d'Ouessant , étoit résolu à ne point éviter le combat. Les vaisseaux le Tonnant de 74 & l'Intrépide de 64 canons ont remis le 22 à la voile de Portsmouth pour le joindre. Le Culloden de 74 est déjà à la rade de Sainte-Hélène pour le suivre , & fera le trente-unième vaisseau de la grande flotte. L'on travaille avec ardeur à l'armement de quelques autres vaisseaux. Celui de la Résolution , de 74 , est déjà presqu'achevé.

L'amiral Hardy , qui commande notre grande flotte , ci-devant lieutenant de l'hôpital de marine à Greenwich , assembla ses officiers avant de mettre à la voile , & leur adressa (dit-on) un discours , dont voici la traduction :

1. Août 1779.

523

Messieurs, il est vrai qu'on m'a tiré des invalides, & que depuis seize ou dix-sept ans, que je suis (comme on dit) sous la remise, j'ai eu le tems d'oublier mon métier; mais j'ai heureusement bonne mémoire, & mon ancienne théorie me suffira pour bien remplir mes devoirs envers mon Roi & mon pays les jours que je n'aurai pas la goutte. Je ne doute pas que chacun de vous ne s'évertue à me soutenir non-seulement devant l'ennemi, mais aussi devant un conseil de guerre. En conséquence, si on n'obéissoit pas à mes signaux, même quand on seroit abîmé par le feu de l'ennemi, je n'attendrois pas cinq ou six mois pour casser l'officier qui auroit manqué, fût-il lord de l'amirauté, aimant mieux qu'on lui casse ses vitres à Londres & la tête à Portsmouth qu'à moi; & cela pour le bien du service dans lequel nous voilà tous embarqués.

La goëlette le Sprightly entra le 3 Juillet à Portsmouth, venant de Sainte-Lucie, d'où elle étoit partie le 14 Mai, aiant à bord le lieutenant Bowen avec des dépêches de l'amiral Byron : mais, aiant rencontré le 23 Juin l'armateur le Triomphe, il avoit passé sur ce bâtiment, dans l'espérance de faire plus promptement le trajet. Cependant, l'armateur n'étant pas encore arrivé, la cour n'a point reçu les lettres dont cet officier étoit chargé; & l'on sçait seulement par le rapport du maître de la goëlette, qu'après une canonnade entre les deux flottes, sans beaucoup de dommage de part ni d'autre,

le comte d'Estaing étoit rentré à la Martinique avec 17 vaisseaux de ligne & 12 frégates; & que Mr. Byron étoit retourné à la rade de Sainte-Lucie avec 22 vaisseaux de ligne, 3 chebecs de 50 canons, & 5 frégates. La goëlette avoit traversé la flotte de l'amiral Hardy le 27 Juin, à 16 lieues à l'ouest de Scilly.

La gazette de la cour a publié l'extrait d'une lettre du chevalier Clinton au lord Germaine, datée de New-York le 21 Mai & portant, que, le vent contraire aiant dézenu le paquebot, il profitoit de l'occasion pour lui envoïer les copies des lettres, qu'il avoit reçues le même matin du général-major Mathew & sir George Collier, avec les états des vaisseaux, munitions & magasins déjà détruits dans la baie de Chesapeak; que les opérations avoient été bien conduites & le succès très-complet. Outre les deux lettres du général Mathew & de sir George Collier au chevalier Clinton, qui suivent cet extrait, le gouvernement fit encore insérer dans sa gazette du 26 deux extraits de lettres, que le chevalier Collier avoit écrites directement à l'amirauté & envoïées par le lieutenant Wickey. Voici le premier de ces extraits.

A bord de l'Arc-en-ciel, à la hauteur de Portsmouth le 17 Mai 1779.

Ayant concerté avec sir Henri Clinton, commandant en chef des forces du Roi en Amérique, les moyens les plus probables pour mettre obstacle au commerce des sujets rebelles de Sa

Majesté, nous jugeames une descente en Virginie de la plus grande utilité pour cet objet & pour d'autres. En conséquence je fis voile de New-York le 5 du courant avec les vaisseaux du Roi le Raifonnable (de 64) & l'Arc-en-ciel (de 44 canons), ainsi que les chaloupes la Louvre, le Diligent & le Haerlem, la galiotte le Cornwallis, plusieurs armateurs particuliers, & 22 bâtimens de transport, ayant à bord les grenadiers & les compagnies-légeres des gardes, le 42. régiment, les volontaires-royaux d'Irlande, & le régiment hessois du Prince Charles, le tout aux ordres du général-major Mathew.

Notre trajet fut si heureux, que le quatrième soir après notre départ la flotte mouilla entre les bas-fonds de la pointe de Willoughby en Virginie; & le jour suivant de bon matin elle remonta la rivière d'Elizabeth, laissant le Raifonnable dans la rade de Hampton, parce que ce vaisseau, tirant trop d'eau, n'auroit pu s'avancer sans courir de grands dangers. Lorsque le reflux & un calme obligerent de nouveau la flotte à mouiller, nous n'étions pas au-delà de 5 milles de l'endroit désigné pour la descente. Comme je souhaitois de ne point laisser à l'ennemi le tems de se préparer & de recevoir des renforts; la première division de troupes s'embarqua sur des bateaux plats, précédée & couverte par la galere, le Cornwallis, & par deux chaloupes canonnières, ayant chacune un canou de six livres à chaque bout: elle débarqua sans opposition à la Glebe, à 2 milles & demi du fort & à trois milles de la ville de Portsmouth. Une brise favorable y porta les bâtimens peu après; & le débarquement du reste des troupes se fit avec la plus grande célérité. A l'exception d'un petit nombre de coups de canon, que le fort tira contre l'Arc-en-ciel, mais dont la distance prévint l'effet, les rebelles ne firent aucune résistance: ils abandonnerent les ouvrages avec précipitation, laissant leurs drapeaux déployés; & les troupes du Roi en prirent possession dès le même soir. Par cette reddition l'ennemi perdit plusieurs vaisseaux & bâtimens dans le havre,

qui tomberent entre nos mains : il en brûla lui-même plusieurs autres, parmi lesquels deux gros navires françois, chargés (à ce que l'on rapporte) de mille barils de tabac. Nous trouvames dans les chantiers une très-grande quantité de munitions navales de différent genre : je donnerai ordre de les embarquer sur les bâtimens de transport, pour l'usage du chantier de carène de S. M. à New-York.

Après que les postes nécessaires eurent été établis, & qu'on eut pris possession de Portsmouth & de Norfolk, un détachement de l'armée marcha à Suffolk, & détruisit les provisions salées, qui étoient destinées pour l'armée de Mr. Washington. L'on ne peut fixer avec certitude la quantité, qu'il y en avoit; mais on la porte à cinq mille barils. En général l'ennemi a souffert très-considérablement, puisqu'outre la perte qu'il a faite en provisions navales, en tabac, en métaux & autres marchandises, nous avons déjà détruit & pris, depuis notre entreprise dans la baie de Chesapeak, pas moins de 130 bâtimens, parmi lesquels il y a un vaisseau armé de 24 canons, presqu'entièrement brûlé par l'ennemi même; un autre de 36 canons, qui étoit sur les chantiers non encore achevé; un de 18, un de 16 & trois de 14 canons, tous destinés à croiser contre le commerce britannique.

J'ai l'honneur d'envoyer ces dépêches aux seigneurs de l'amirauté par le sieur Wickey, mon premier-lieutenant, officier de mérite & digne que je le recommande à ces seigneurs.

Dans sa lettre au chevalier Clinton, datée à Portsmouth en Virginie le 16 Mai, le général-major Mathew rend lui-même compte de son expédition en ces termes.

M O N S I E U R,

Après un passage très-heureux de 4 jours, nous entrames entre les caps de Virginie le 8 du cou-
rant;

rant : des vents contraires empêchèrent jusqu'au 10 notre débarquement. A environ trois heures après-midi l'armée mit pied à terre à la Glèbé sur la rive occidentale de la rivière d'Elizabeth, justement hors la portée du canon du fort. A mesure que les troupes débarquèrent, la colonne se mit en mouvement pour investir le fort : l'ennemi, s'apercevant qu'on alloit lui couper la retraite, l'évacua avant que nous pumes être rendus à la branche méridionale de la rivière d'Elizabeth. Les états, que j'ai l'honneur de mettre ci inclus, feront voir la quantité d'artillerie & de munitions, prises dans le fort & la ville. Après avoir occupé l'un & placé des gardes dans l'autre, je campai sur deux lignes, la droite portant sur le fort, la gauche sur le bras méridional. Le 11, les compagnies de flanc des gardes prirent une position forte à 10 milles en front de l'aile droite ; les volontaires d'Irlande en prirent une également forte à sept milles en front de l'aile gauche : le centre de la ligne étoit couvert par un marais impénétrable. Le 12, les gardes prirent à nuit close le chemin de Suffolk qui étoit à 18 milles, & y arriverent au point du jour : la ville fut abandonnée à la hâte, & l'on y détruisit quelques navires, un magasin très-considérable de provisions, des approvisionnemens pour l'usage de la marine & deux canons ; la quantité de ces divers objets est constatée, Monsieur, par les états. Mr. Barrett, volontaire, & un homme de l'infanterie légère ont été blessés. Les volontaires d'Irlande ont essuyé quelques légères escarmouches dans lesquelles ils ont peu souffert. L'ennemi a perdu 24 hommes, tant morts que blessés & prisonniers. Je suis actuellement occupé à suivre les instructions de V. E ; je suis très fondé à croire que je ferai secondé par un nombre considérable d'habitans. J'ai l'honneur d'être, &c.

EDW. MATHEW.

Copie d'une lettre de sir George Collier

M O N S I E U R ,

Ayant quitté New-York le 5 du courant avec les vaisseaux de guerre & les transports que je commande, je m'avançai vers le lieu de notre destination avec les vents les plus propices, & le quatrième jour, à compter du moment où nous avions appareillé, nous découvrîmes les caps de Virginie : la flotte jeta l'ancre pour cette nuit, entre les sables près de la pointe de Willoughby ; à peine avoit-on fini, que l'orage le plus terrible dont je me rappelle avoir jamais vu d'exemple, survint avec des éclats affreux de tonnerre, accompagnés d'éclairs, de vent & de pluie ; mais il ne dura qu'une demi-heure, & tous les vaisseaux eurent le bonheur de n'être pas jetés sur la côte : au lever du soleil, nous découvrîmes dans la rade d'Hampton quelques vaisseaux & navires rebelles ayant les voiles larguées, lesquels, sitôt que la marée le permit, leverent l'ancre & gagnèrent en remontant les rivières Elizabeth & James ; notre flotte leva l'ancre aussi & peu de tems après, le Raisonnable jeta l'ancre dans la rade d'Hampton, la quantité d'eau qu'il tiroit ne permettant pas convenablement qu'il se portât plus loin ; je passai sur le champ mon guidon à bord du Rainbow & je remontai la rivière Elizabeth avec la flotte jusqu'à ce que le vent contraire & le reflux nous eussent obligés à jeter l'ancre.

Le lendemain matin, la mer étant calme, les vaisseaux ne purent profiter du retour de la marée pour avancer, parce que le canal est trop étroit & trop embarrassé, & comme l'endroit où l'on se proposoit d'effectuer la descente n'étoit éloigné que de 5 ou 6 milles, le général désirant qu'il n'y eût point de tems perdu, embarqua la première division sur les bateaux plats, & couvert par la galère la Cornwallis, & deux bateaux portant à chacune de leurs extrémités une pièce

de 6 livres de balle, continua de remonter & prit terre sans opposition à la Glebe qui est environ à 3 milles de distance de la ville de Portsmouth. On tira du fort quelques coups de grosse artillerie sur la galere, mais, sans effet, vu la distance : un vent frais, favorable s'étant élevé mit les vaisseaux en état de remonter, même avant que la premiere division eut gagné le rivage, & sur le champ on débarqua avec la plus grande diligence le reste des troupes, l'artillerie de campagne, &c.

Le général Mathew rendra mieux compte à V. E. des mouvemens que l'armée fit ensuite : les rebelles continuoient de tenir leur pavillon arboré sur le fort, ce qui nous fit conjecturer qu'ils se proposoient de faire quelque defense, mais nous n'attendions pas qu'ils en fissent beaucoup ; cependant pour ne pas leur laisser le tems de construire de nouveaux ouvrages, ou d'attendre qu'ils fussent renforcés par d'autres troupes rebelles, il fut convenu entre le général & moi que le Rainbow remonteroit devant le fort avec la marée du matin, & que les troupes l'attaqueroient en même tems du côté de la terre ; mais l'ennemi nous en épargna la peine en l'évacuant le soir même ; alors, nous primes possession sans la moindre opposition du fort & de la ville de Portsmouth, ainsi que de Norfolk qui est situé sur le côté opposé de la riviere.

L'ennemi en abandonnant Portsmouth a perdu plusieurs vaisseaux & navires qui sont tombés entre nos mains, il en a brûlé lui-même quelques-uns & entr'autres deux grands navires françois que l'on dit avoir eu en chargement mille tonneaux de tabac.

Imaginant qu'un plus grand nombre de navires rebelles avoit remonte la riviere, je détachai pour les poursuivre la galere la Cornwallis, 2 bateaux à canons, 4 bateaux plats armés & fournis de monde, & 4 armateurs qui avoient demandé à recevoir mes ordres, sous le commandement du lieutenant Bradley assisté par les lieutenans Hitchcock & Johnson : ils ont très-bien réussi dans leur entreprise ; & pris ou brûlé un

grand nombre de navires ennemis dont plusieurs étoient sur les chantiers prêts à être lancés. Au nombre des prises se trouve le Blacksnake armateur rebelle de 14 canons qui après avoir été canonné par les bateaux à canons fut emporté à l'abordage avec perte de quelques rebelles : de notre côté nous n'eumes que deux hommes blessés.

J'avois détaché quelques petits vaisseaux sous la direction du capitaine Creyk de l'Otter pour remonter le bras principal de la Chesapeak dans le tems où j'entrerois dans la riviere Elizabeth ; les mouvemens de cette petite escadre ont été si judicieux que l'ennemi a été considérablement harassé & mis en état de détresse ; elle a détruit plusieurs navires & en a pris d'autres parmi lesquels il s'en est trouvé deux chargés d'environ 200 tonneaux de tabac.

Le Raisonnable restant en station devant la ville d'Hampton avec quelques pataches armées, bloqué ce port, & la navigation de la riviere James ; on prend déjà soin avec succès de celle d'Elizabeth ; & la petite escadre du cap. Creyk rend aux navires rebelles l'entrée & la sortie de la Chesapeak presque impraticables, à moins qu'ils ne s'exposent à être pris.

J'ai actuellement informé V. E. des détails de nos opérations militaires, jusqu'à ce moment-ci ; nos succès & l'apparence des choses surpassent infiniment tout ce que nous pouvions nous promettre de plus heureux, & s'il y a quelque fond à faire sur les comptes divers qui ont été rendus au général & à moi, on peut se livrer à l'espoir le plus flatteur de voir la majeure partie de cette province rentrer dans l'obéissance envers son Souverain. Le peuple semble porter jusqu'à l'importunité le désir de voir arborer l'étendard-royal, & l'on nous donne les assurances les plus positives que les habitans de tous les états s'y rendront.

Vous êtes, Monsieur, un trop bon juge de la très-grande importance du passage que nous occupons actuellement, pour qu'il soit nécessaire que je m'étende beaucoup sur ce sujet, permettez-moi

13 Août 1779.

534

tez-moi cependant, en ma qualité d'officier de mer, d'observer que ce port de Portsmouth offre aux vaisseaux un asyle extrêmement sûr contre l'ennemi, & qu'il ne peut être forcé même par des forces très-supérieures; l'attelier de la marine est vaste & infiniment commode, il contient une provision considérable de bois de construction prêt à être employé & une grande quantité d'autres approvisionnemens.

D'après ces considérations jointes à beaucoup d'autres, je suis d'opinion qu'il est très-essenciel pour le service de S. M, que ce port reste entre nos mains, vû qu'il me paroît être d'une conséquence & d'un avantage beaucoup plus réels qu'aucun autre qui soit actuellement en la possession de la couronne en Amérique; en s'affurant de celui-ci, tout le commerce de la Chesapeake est anéanti, par conséquent les ressorts (nerfs) de la rébellion détruits.

Je me flatte & j'espère, Monsieur, que vous verrez cet objet sous le point de vûe important sous lequel je le vois, & que vous donnerez les ordres pour que nous recevions ici les renforcements qui pourront vous paroître nécessaires, afin de nous mettre en état de poursuivre & de tirer parti des avantages que nous avons acquis avec tant de bonheur.

Comme le général Mathew se propose de vous écrire par ce bateau expédié exprès, je laisserai à sa plume le soin de vous informer de la destruction des magasins considérables qui étoient dans Suffolk (destinés à l'armée rebelle) par un détachement des troupes du Roi aux ordres du colonel Garth. Avant que je ferme ma lettre, permettez-moi de vous exprimer combien je suis satisfait du choix des officiers qu'il vous a plu nommer pour co-opérer avec moi dans cette expédition. On ne peut donner trop d'éloges au général Mathew à raison de son attention & de son zèle infatigable pour le service du Roi; & j'ai du plaisir à vous rendre compte de l'harmonie parfaite & de la bonne intelligence qui régnent entre les officiers de terre & de mer de Sa Majesté. J'ai l'honneur, &c.

G. COLNIEK.

Après cela on lit un état détaillé des approvisionnementens, vaisseaux, &c. &c., pris par les troupes de Sa Majesté.

I T A L I E.

ROME (le 30 Juin.) Pour empêcher les indécentes que sous le vain prétexte de prendre le frais & profiter de la rosée, on a coutume de faire ici la nuit du 23. au 24. de ce mois, fête de St. Jean-Baptiste, on a renouvelé l'ordonnance qui défend aux personnes de l'un & de l'autre sexe de sortir cette nuit-là des portes de la ville & d'aller dans des lieux inhabités, tels que Montetestaccio, dans des vignes ou dans des jardins, sous quelque prétexte que ce soit, qui puissent causer du scandale, & donner sujet de croire que l'on continue d'y faire des sottises comme par le passé; sous peine, en cas de contravention, pour les hommes, d'être punis publiquement de trois coups d'estrapade, & de payer cinquante écus d'amende, & d'autre châtiment arbitraire selon la qualité des personnes; & pour les femmes, sous des peines grièves & mêmes corporelles.

Le 28, le Pape se rendit par le grand escalier, communément nommé l'escalier de Constantin, à l'église cathédrale du Vatican. Après le service-divin, le St. Pere, en habits pontificaux, se fit porter dans une chaise vers l'endroit, où, suivant l'usage, S. S. reçut la haquenée que S. M. Sicilienne est accoutumée

accoutumée de faire présenter chaque année au St. Pere. Cette cérémonie s'est exécutée avec la plus grande folemnité par le cardinal Marc-Antonio Colonna, qui en même-tems remit au Pape une lettre de change de douze mille ducats, après quoi le St. Pere fut reconduit à son appartement.

Aujourd'hui, le Pape s'est rendu à l'église de St. Pierre, & de-là s'est fait conduire au Quirinal pour y passer la belle saison.

NAPLES (le 22 Juin.) Leurs Majestés revinrent ici mercredi matin avec la famille royale de Castella-mare. Le même jour le Roi fit un tour en Mer avec la flotille de ses galiotes, suivi des deux chebecs & du pinque de Tripoli qui a été pris. Il dina à Molefiglio, d'où il vit défilér les esclaves turcs avec leur capitaine à la tête, & fit faire ensuite l'exercice aux volontaires de la marine. Il y avoit à bord de ce pinque quatre esclaves chrétiens; dont deux sont de Trieste. S. M. a ordonné que quand ils voudront retourner dans leur país, on les y renvoie à ses dépens; & que s'ils veulent rester au service de sa marine, on les y reçoive; comme il est arrivé à deux autres nés sujets de ce royaume. Le capitaine, ou rais, a été transféré dans la forteresse de Capoue, & ensuite on a procédé à la vente des autres esclaves, dont il y a trois Maures.

La cour vient d'apprendre que trois des chebecs du Roi aux ordres de Mrs. Coral, Mendin & Vaillé, ont pris le 15 de ce mois un nouveau corsaire tripolitaïn, dont l'équi-

page est de 75. Turcs, & le rais ou capitaine est Dulcignote. Ils ont conduit la prise à Ofrante, laquelle passera de-là à Messine, pour y faire la quarantaine & d'où on la ramenera ensuite à Naples.

On vient aussi de recevoir la nouvelle qu'une des frégates du Roi, montée de 36 canons, a rencontré dans les eaux de Sicile une autre frégate corsaire de Mahon de 38 canons, qui arbora pavillon algérien. Alors la nôtre mit le pavillon françois & lui dit d'amener : celle-ci s'approcha, lui donna toute sa bordée & prit aussitôt le pavillon anglois ; le combat fut engagé pendant cinq heures : le Mahonois fut si maltraité par notre feu qu'il amena. Notre commandant fit prisonnier le capitaine de la frégate mahonoise avec tout l'équipage qu'il a conduit à Trapani pour y attendre les ordres de la Cour. — Les deux chebecs qui ont été à Lungone & à Gènes, où ils ont débarqué les gardes marines destinées à passer en Angleterre, sont rentrés.

A L L E M A G N E.

VIENNE (le 30 Juin.) Les régimens warasdins de Creuz & St. George se trouvant dernièrement au camp de Laxembourg où ils firent l'exercice en présence de la cour impériale, l'Empereur y distingua & gratifia de 600. florins le capitaine Legrad au régiment de Creuz, qui à la tête de sa compagnie, enleva dans l'affaire de Dietersbach

2 drapeaux aux Prussiens, dont le colonel Heilzberg resta sur la place avec son aide de camp. — Le comte de Hartig, ci-devant ministre de cette cour à celle de Munich, est parti d'ici pour aller restituer à l'Electeur Palatin tous les fiefs de l'empire dont les troupes autrichiennes avoient pris possession. — L'Archiduc Maximilien continue de se rétablir, au point que Son Altesse royale se promene journellement à pied dans les jardins du palais impérial.

Le Sérénissime Electeur Palatin a notifié à l'Impératrice qu'en considération des services que lui a rendus le Baron de Ritter pendant plusieurs années, tant comme envoyé en cette cour que dans l'affaire de la succession de Baviere, il l'avoit nommé ministre intime d'état & de conférence, en lui conservant pourtant son ancien poste. Cette auguste Souveraine voulant aussi de son côté faire connoître à S. A. S. Elect. ainsi qu'à ce digne ministre, sa satisfaction sur cette récompense qu'il a si bien méritée, lui a remis elle-même dans une audience très-gracieuse la patente de sa nouvelle dignité. S. M. I. a accordé le beau régiment d'Ellrichshausen au général-major comte François de Kinsky. D'un autre côté on apprend de Munich que plusieurs personnes y ont éprouvé l'instabilité de la fortune. De ce nombre sont les conseillers - privés barons d'Obermayer & de Lori, l'un directeur du département fiscal, l'autre référendaire - privé de celui des affaires étrangères. L'on ajoute,

que dix-sept personnes y ont été arrêtées, comme suspectes d'avoir entretenu des correspondances illicites & communiqué des documens secrets. On ignore le motif de la disgrâce éclatante du secrétaire - privé & trésorier de la Duchesse-douairière de Bavière. Cet Officier, qui avoit joui également du plus grand crédit près du feu Duc Clément, époux de cette princesse, dont il étoit chargé de distribuer les aumônes secretes, fut inopinément arrêté la nuit du 10 Juin, & transporté le 11. de bon matin en chariot, sous une escorte militaire, à la forteresse de Rothemberg. On apprend encore de Munich, que toutes les douanes ont été abolies dans la Bavière, à l'exception de celles qui sont établies sur les frontières.

On voit dans le public des extraits d'une lettre, que l'impératrice-Reine a écrite le 2 Juin au Duc Ferdinand de Brunswick, pour lui témoigner avec combien de joie elle avoit appris par la voix unanime tant des officiers, qui avoient été prisonniers, que des habitans de Troppau & de Jægerndorff, les preuves multipliées de bonté, d'humanité & de générosité, que le prince-héréditaire de Brunswick & le prince Frédéric, son frère, avoient données pendant leur séjour en ces villes, & qui avoient fait oublier aux malheureux habitans les calamités de la guerre. Ainsi S. M. prie le Duc Ferdinand, s'il n'y trouve point d'inconvénient, d'assurer les deux princes de sa reconnoissance & des sentimens, qu'une conduite aussi belle avoit

inspirés à S. M. pour leurs personnes. Un tel témoignage doit être d'autant plus agréable pour le Duc Ferdinand, que les deux princes, ses neveux, ont appris sous lui dans l'avant-dernière guerre à allier les qualités du guerrier illustre à celles de l'homme généreux & du citoyen.

Le 26 de ce mois vers les 9 heures du matin le magasin à poudre, situé à l'extrémité du fauxbourg de Lichtensthal, a sauté en l'air avec un fracas épouvantable. Cette explosion a coûté la vie à vingt-huit soldats de l'artillerie occupés à séparer les cartouches arrivées de l'armée, ainsi qu'à deux soldats de la garde, & à une quantité de personnes du voisinage dont les maisons ont été les unes renversées & les autres fort endommagées; par la même explosion grand nombre de fenêtres & de vitres ont été cassées dans les fauxbourgs voisins & autres plus éloignés. L'Empereur aiant deviné la cause d'une telle explosion accourut aussitôt de Luxembourg pour donner ses ordres qui eurent le meilleur effet. Le malheur auroit été plus grand si ce magasin eût été plus profond & vouté intérieurement, ou s'il n'avoit pas été beaucoup plus élevé que le fauxbourg auquel il touchoit.

DRESDE (le 4 Juillet.) On regarde comme quelque chose d'extraordinaire, & qui doit fournir matière à réflexion, de ce que “ dans un espace de 14 heures de tems, ” vingt-un couriers, les uns venant de la ” Pologne, & les autres des états de S. M.

„ Prussienne , aient passé par Grossenhayn ,
 „ sans que cependant on sache leurs desti-
 „ nations respectives „.

Notre Sérénissime Electeur à nommé trois inspecteurs généraux de l'armée qu'il veut conserver , sçavoir , deux pour l'infanterie & un pour la cavalerie. Les inspecteurs de l'infanterie sont Mrs. de Benningsen & le comte d'Anhalt , lieutenans-généraux ; l'inspecteur de la cavalerie est Mr. de Benken-dorff , lieutenant - général.

Le produit de la quête faite en cette ville pour le soulagement des habitans des places frontieres qui ont souffert pendant la guerre, monte à environ treize mille écus ; S. A. S. en a donné six mille pour sa quote - part.

BERLIN (le 6 Juillet.) Le Roi a fait ces jours - ci une promotion dans l'armée : Les généraux - majors de Lettow & de Brietzke aiant obtenu leur retraite , à cause de leur grand âge , avec une pension de 1500 thaler , Sa Maj. a conféré le régiment d'infanterie , qu'avoit le premier , au colonel de Pfuhl ; celui du second au colonel de Gaudi ; le bataillon de grenadiers de Leftwitz au colonel de Rodig : ces trois colonels ont été avancés en même - tems au grade de général-major , ainsi que le colonel de Holtzen-dorff , chef de l'artillerie. Le prince regnant d'Anhalt Cœthen a été déclaré général - major de cavalerie. Les veuves des généraux de Wierbitzky & de Seelhorft ont obtenu des pensions , l'une de 300 , l'autre de 200. écus. Le colonel de Trotschke , comman-
 dant

çant du régiment de Woldeck, qui a déjà reçu plusieurs marques de l'estime de notre Monarque, vient encore d'être gratifié du bailliage de Curtzig dans la Nouvelle-Marche, de 500. écus de revenu. Le Roi a fait présent de son portrait en buste & d'un magnifique service de table de porcelaine au prince Charles de Hesse-Cassel, qui se trouve depuis quelque tems à notre cour.

Le Roi a nommé lieutenant - général Son Altesse - royale le prince de Prusse. — Le baron de Riedesel, nommé depuis peu ambassadeur de Sa Majesté auprès de la cour impériale, continue de rester à Sans-Souci. Toutes les apparences donnent sujet de croire qu'il subsiste encore des objets importans à régler entre notre cour & celle de Munich, où l'on prétend que le duc des Deux-Ponts se trouve intéressé. C'est ce que semblent faire conjecturer les allées & venues des couriers, que l'on remarque être très-fréquentes depuis peu, ainsi que les conférences entre les ministres de Sa Majesté & ceux de l'Electeur Palatin & du duc des Deux-Ponts.

P A Y S - B A S.

LA HAYE (le 14 Juillet.) Il paroît ici copie d'une note remise le 2 de ce mois par Mr. le duc de la Vauguyon, ambassadeur de Sa Majesté Très - Chrétienne, à Mr. le conseiller - pensionnaire des Etats d'Hollande, dont voici le contenu.

Sa Majesté informée de la résolution que les Etats d'Hollande ont prise le 24 Juin, a chargé son ambassadeur auprès des Etats-Généraux de déclarer qu'elle suspendoit jusqu'au 1er Août, en faveur de la Hollande exclusivement, les effets des arrêts de son conseil du 26 Janvier, du 27 Avril & du 5 Juin; qu'en conséquence tous les habitans de la dite province pourroient jouir jusqu'à la dite époque, des exemptions & avantages accordés exclusivement jusqu'ici à ceux d'Amsterdam & de Harlem, pourvu qu'ils se munissent d'un certificat du commissaire de la marine à Amsterdam, où de l'agent de la marine de Rotterdam; qu'elle a fait connoître ses intentions à cet égard à toutes les amirautés de son royaume, & qu'aussitôt que les convois illimités auront été expédiés, elle se propose de faire remettre aux habitans de la dite province les sommes qui en vertu des dits arrêts auront été perçues par les préposés de ses fermes.

S. M. se persuade que ce nouveau témoignage de son affection fera de plus en plus connoître l'équité de son système, qui ne tend qu'à maintenir la prospérité des Etats-Généraux, pourvu qu'ils ne s'écartent pas de l'impartialité absolue qu'ils sont si intéressés à observer. Elle ordonne à son ambassadeur d'annoncer en même tems, que si à l'époque du 1er Août les effets de la neutralité de la république ne sont pas assurés par la protection efficace des convois illimités, conformément aux loix de l'équité publique & aux stipulations des traités, les dits arrêts du 26

1. Août 1779.

541

Janvier, du 27 Avril, & 5 Juin, recommenceront à être exécutés, sans qu'il soit besoin d'une nouvelle déclaration de Sa Majesté.

F R A N C E.

PARIS (le 15 Juillet.) Le Roi, dans les projets les plus vastes n'oubliant jamais les égards dûs à l'humanité, a écrit le 5 Juin au duc de Penthièvre, amiral de France, la lettre suivante :

Mon Cousin,

Le désir que j'ai toujours eu d'adoucir, autant qu'il seroit en moi, les calamités de la guerre, m'a fait porter les yeux sur cette classe de mes sujets qui se consacre au commerce de la pêche, & qui n'a pour subsistance que les seules ressources que ce commerce lui présente; j'ai pensé que l'exemple que je donnerois à mes ennemis, & qui ne peut avoir d'autre principe que les sentimens d'humanité qui m'animent, les détermineroient à accorder à la pêche les mêmes facilités, auxquelles je consentirois à me prêter. En conséquence je vous fais cette lettre pour vous dire, que j'ai donné ordre à tous les commandans de mes bâtimens, aux armateurs & capitaines de corsaires, de ne point inquiéter jusqu'à nouvel ordre les pêcheurs anglois & de ne point arrêter leurs bâtimens, non plus que ceux qui seroient chargés de poisson frais, quand même ce poisson n'auroit pas été pêché à bord de ces bâtimens, pourvû toutefois qu'ils ne portent aucune arme offensive, & qu'ils ne soient pas convaincus d'avoir donné quelques signaux qui annonçeroient une intelligence suspecte avec les bâtimens de guerre ennemis. Vous ferez connoître mes intentions aux officiers des amirautés & à tous ceux qui sont sous vos ordres; & la présente n'étant & d'autre fin. Je prie Dieu, mon cousin &c.

Le 28 du mois dernier, le Roi, accompagné de Monsieur & de Mgr. le comte d'Artois, se rendit vers les cinq heures de l'après midi à la plaine de Marly, où S. M. passa en revue les 4 compagnies de ses gardes-du-corps. Le Roi, Monsieur & Mgr. le comte d'Artois, après avoir passé dans les rangs, virent défilér en colonnes, par escadrons & par quatre, les 4 compagnies : elles passèrent devant la Reine, qui s'étoit rendue à cette plaine, accompagnée de Madame, de Madame la comtesse d'Artois & de Madame Elifabeth de France. Le Roi accorda le même jour une place de commandeur dans l'Ordre de Saint-Louis à Mr. de Prifye, l'un des aides-majors-généraux des gardes-du-corps. — Il se répand généralement un bruit qui promet à la nation un double sujet de joie. On assure que la Reine & Madame sont enceintes en même tems, & que cet heureux événement sera déclaré dans peu.

Mr. le chevalier de la Luzerne, ministre-plénipotentiaire du Roi près des Etats-unis de l'Amérique, est parti secrètement, il y a dix ou douze jours, pour se rendre à Philadelphie. Il s'est embarqué à l'Orient sur la même frégate américaine qui a ramené Mr. de la Fayette en France, & dont le capitaine, très-estimé, sera probablement chargé de ramener Mr. Gerard. Cette frégate est escortée de quatre ou cinq navires armés. Le Roi d'Espagne envoie aussi (dit-on) un ministre auprès de ces Etats, con-

voié

voïé par deux vaisseaux partis du Ferrol ; & on le dit chargé de cinq millions de piastrès pour le congrès , auquel il ne manque que de l'argent.

Le 5 de ce mois il est arrivé à Brest 23 navires partis de Saint-Domingue le 15 Mai ; leur cargaison est estimée douze à quinze millions. Ils étoient escortés par les frégates l'Amphitrite & le Triton , dont l'une a coulé à fond un corsaire anglois dans un combat singulier. Le prince de Montbary est parti le 9 pour aller au Havre & à Saint-Malo.

Ce n'est peut-être qu'à cause des mesures qui se sont prises dans le port du Havre & ailleurs pour l'embarquement, qu'il a été tant écrit que notre gouvernement & probablement celui d'Espagne avoient mis un *embargo* sur les vaisseaux hollandois ; maintenant on assure qu'il est déjà levé , s'il a été mis , parce que les Etats-généraux ont enfin consenti à signer une parfaite neutralité : soit qu'ils aient été déterminés par quelque cour , ou par la seule politique , il passè pour très-constant qu'un secrétaire de Mr. le duc de la Vauguyon , notre ambassadeur à la Haye , a apporté ces jours-ci la signature de leur parfaite neutralité ; ce qui ne peut qu'abrèger la guerre : car , si une fois elle s'engage par terre , on ne peut plus prévoir jusqu'où elle entraînera les Puissances de l'Europe. On ignore à Brest où est notre armée navale : c'est par la voie de l'Espagne , qu'on a sçu qu'elle avoit été jointe par 3

vaisseaux & 2 frégates, partis du Ferrol sous les ordres de don Antonio de Arce, chef d'escadre. — Notre camp de Flandre paroît ne pas devoir s'éloigner des côtes. Ce qu'on a débité des magasins qu'on formoit dans le pais de Liege, est destitué de tout fondement, ainsi que le prétendu projet d'assiéger Maftricht, & d'autres inventions des oisifs spéculateurs.

La corvette du Roi l'Épervier, commandée par le capitaine de Capellis, lieutenant de vaisseau, a apporté la nouvelle du succès de l'expédition faite contre les forts James & de Benfé situés sur les rivières de Gambie & de Sierra-Leona, en Afrique, par une division de frégates, détachées des forces aux ordres du marquis de Vaudreuil, capitaine de vaisseau. Cette division, composée des frégates la Résolue & la Nympe, commandée par le chevalier de Pontevez-Gien, & le chevalier de Sainneville, capitaines de vaisseau; de la corvette l'Épervier, & de la goelette la Gorée, commandées par le sieur Alary, lieutenant de frégate, fit voile de la rade du Sénégal le 3 Février, sous le commandement du chevalier de Pontevez. Le 11, elle arriva devant le fort James, situé sur l'île de ce nom dans la rivière de Gambie. Il ne fit aucune défense & se rendit à discrétion. La garnison étoit peu nombreuse; on trouva dans la place 48 pièces de canon, 3 mortiers, différens effets d'artillerie & des munitions de guerre; on s'empara de 17 bâtimens de

différentes grandeurs , qui étoient dans le port , & qui étoient chargés de Nègres , de dents d'éléphans & d'autres effets destinés pour la traite.

La goelette la Gorée , aiant eu ordre de remonter la riviere jusqu'à trente lieues au-dessus du fort James , s'empara des comptoirs & magasins anglois établis sur les deux rives , & dont les naturels du país avoient déjà détruit une partie.

Cette expédition faite , le chevalier de Pontevez appareilla le 6 Mars avec sa division , & se porta sur les isles de Los , situées près l'embouchure de la riviere de Sierra-Leona , s'empara & détruisit un comptoir établi sur une de ces isles ; 5 canons & un mortier qui le protégeoient , furent encloués & jettés à la mer.

Le 12 , la division donna dans la riviere ; les ennemis avoient établi depuis peu une batterie de 12 pieces de canon sur la partie de l'isle de Taffo ; la corvette l'Epervier s'entreversa devant la batterie , qu'il commença à canonner ; les François mirent pied à terre & la batterie fut abandonnée ; on encloua , on culbuta les canons dans la mer , la batterie construite en bois fut brûlée.

Le chevalier de Pontevez fit prendre possession de l'isle de Bobs , située près l'autre rive du fleuve ; tandis qu'il faisoit la reconnoissance de l'isle de Benfe , les ennemis avoient élevé une nouvelle batterie sur la pointe du S. O. de l'isle , a l'opposé de l'endroit où est bâti le fort ; quatre bâtimens ,

dont deux corsaires, la protégeoient & défendoient l'approche du fort, mais ils furent bientôt obligés d'aller s'échouer dans le haut de la riviere; & le 7 au matin la Résolue & la Nymphé, s'approcherent & s'embofferent devant le fort. La canonnade dura environ un quart-d'heure. Le fort cessa son feu & amena son pavillon. Les François prirent possession du fort & de l'isle de Benfe, qui leur furent remis par le commandant, pour la compagnie angloise, & les navires qui s'y trouverent, furent pris & amarines. La garnison étoit composée de 12 hommes libres & de 95 Noirs.

Des goelettes furent expédiées pour aller détruire les petits établissemens formés en différens endroits, après en avoir enlevé les effets.

On procéda les jours suivans à la démolition du fort. On fit crever 35 canons de différens calibres qui en composoient l'artillerie, & on fit jouer plusieurs mines : un canonnier aiant mis imprudemment le feu à une dernière mine chargée, y fut enseveli, & le sieur de Barras la Villette, lieutenant de vaisseau, commandant en second la frégate la Résolue, fut emporté par l'explosion. Tout a été détruit & brûlé sur l'isle de Benfe.

Les bâtimens dont les frégates se sont emparées dans cette seconde expédition; sont, la Junon, doublée en cuivre, de 14 canons de six, & de 8 pierriers; la Providence, de 16 canons de six & de 4 de deux. Le Tom,

de 12 canons de quatre; l'Hereford, de 6 canons de quatre: tous les quatre aiant des lettres de marques. Le sloop la Liberté, de 10 canons de trois; le brigantin l'Edouard & Jean, de 18 canons de quatre, & les goelettes le Sadé, la Jenny & le Dauphin.

Le navire la Junon a été expédié pour la France, avec un chargement d'environ 800 dents d'éléphans, du bois de teinture & une caisse contenant des effets précieux; & il est arrivé à l'Orient avec la corvette l'Epervier, qui l'escortoit. Les navires la Providence & l'Hereford, ont été expédiés pour Saint-Domingue, sous l'escorte de la frégate la Nymphé, avec environ 600 Noirs & différens effets de commerce, provenant des prises faites. Tous les bâtimens qui ne pouvoient être utiles au service du Roi, ont été détruits. Ces opérations étant terminées, la frégate la Résolue a quitté la riviere de Sierra-Leona; & le chevalier de Ponteves a fait route pour se rendre à sa destination ultérieure.

Dans le dernier Journal p. 394 & suiv. au lieu de la Neuville, lisez de Neuville. — P. 396, l. 27, en contribution, lisez à contribution. — P. 413, l. dern, ai, lisez aie. — P. 414, l. 25, on puisse, lisez on ne puisse. — P. 440, l. 29, Idile, lisez Idylle. — P. 467, l. 31, couraient, lisez courroient.

T A B L E.

TURQUIE,	(<i>Constantinople.</i>	501
RUSSIE.	(<i>Petersbourg.</i>	506
POLOGNE,	(<i>Varsovie.</i>	510
ESPAGNE.	(<i>Madrid.</i>	512
PORTUGAL.	(<i>Lisbonne.</i>	513
DANNEMARCK.	(<i>Copenhagen.</i>	514
ANGLETERRE.	(<i>Londres.</i>	515
ITALIE.	{ <i>Rome.</i>	532
	{ <i>Naples.</i>	533
ALLEMAGNE,	{ <i>Vienne.</i>	534
	{ <i>Dresde.</i>	537
	{ <i>Berlin.</i>	538
PAYS-BAS.	(<i>La Haye.</i>	539
FRANCE,	(<i>Paris.</i>	541